

RAPPORT ANNUEL

DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
DE DROIT FRANCAIS
CARMIGNAC PATRIMOINE

(Opérations de l'arrêté du
30 décembre 2022)

Le Règlement, le prospectus pour la Suisse et les Documents d'Informations Clés, les rapports annuels et semestriels pour la Suisse ainsi que la liste des achats et ventes effectués pour le fonds pendant l'exercice social, peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon, Suisse ainsi qu'auprès de Carmignac Gestion. L'agent payeur en Suisse est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.

Sommaire

Certification du Commissaire aux comptes	3
Caractéristiques de l'OPC	8
Politique d'investissement	24
Informations réglementaires	29

Certification du Commissaire aux comptes



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**

CARMIGNAC PATRIMOINE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CARMIGNAC GESTION
24, place Vendôme
75001 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CARMIGNAC PATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



CARMIGNAC PATRIMOINE

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels, décrivant les modalités de valorisation des instruments financiers exposés à la Russie. Ces titres représentent 3,00 % de l'actif net du fonds le 30/12/2022.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



CARMIGNAC PATRIMOINE

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2023.04.13 18:09:26 +0200



RAPPORT ANNUEL 2022 DE CARMIGNAC PATRIMOINE

Caractéristiques de l'OPC

Modalités de détermination et affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables	Parts « ACC »	Parts « DIS »
Affectation du résultat net	Capitalisation (comptabilisation selon la méthode des coupons courus)	Distribution ou report, sur décision de la société de gestion
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation (comptabilisation selon la méthode des coupons courus)	Distribution ou report, sur décision de la société de gestion

Pays où le Fonds est autorisé à la commercialisation

Parts A CHF ACC HDG : Autriche, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Royaume-Uni, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Singapour.

Parts A EUR ACC : Autriche, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Royaume-Uni, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède et Singapour.

Parts A EUR YDIS : Autriche, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Royaume-Uni, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède et Singapour.

Parts A JPY INC : Suisse, France et Singapour.

Parts A USD ACC HDG : Autriche, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Royaume-Uni, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède et Singapour.

Parts B JPY INC : Suisse, France et Singapour.

Parts E EUR ACC : Autriche, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Singapour.

Objectif de gestion

L'objectif du fonds est de surperformer son indicateur de référence sur un horizon de placement recommandé de 3 ans. La recherche de performance se fait au travers d'une gestion active et flexible sur les marchés actions, de taux, de change et de crédit, fondée sur les anticipations du gérant sur l'évolution de l'environnement économique et des conditions de marché. En cas d'anticipations adverses sur l'évolution des marchés, le fonds peut adopter une stratégie défensive.

De surcroît, le fonds cherche à investir de manière durable et met en œuvre une approche d'investissement socialement responsable. Les modalités d'application de la démarche d'investissement socialement responsable sont décrites dans la partie « Caractéristiques extra-financières » ci-dessous et sont disponibles sur le site internet www.carmignac.com et https://www.carmignac.fr/fr_FR/nous-connaitre/investissement-socialement-responsable-isr-1252.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est composé des indices suivants :

- 20% d'€STR capitalisé ;
 - 40% MSCI AC WORLD NR (USD) (indice mondial MSCI des actions internationales) ; et
 - 40% ICE BofA Global Government Index coupons nets réinvestis (USD unhedged) (indice mondial obligataire).
- Il est rebalancé trimestriellement.

Les indices sont convertis en EUR pour les parts en EUR et pour les parts hedgées. Ils sont convertis dans la devise de référence de la part pour les parts non hedgées.

Le MSCI AC WORLD NR (USD) est un indice représentatif des principales capitalisations mondiales au sein des pays développés et Emergents. Il est calculé en dollars et dividendes net réinvestis par MSCI (code Bloomberg : NDUEACWF).

L'indice ICE BofA Global Government suit la performance de la dette souveraine de qualité « investment grade » émise dans la monnaie nationale de l'émetteur. Il est administré par ICE Data Indices, LLC avec les coupons réinvestis. L'indice est converti en EUR pour les actions EUR et les parts hedgées, et dans la devise de référence correspondante pour les parts non hedgées. (code Bloomberg WOG1).

D'après la méthodologie utilisée par la Banque centrale européenne (BCE), il est publié à 8h, sur la base des transactions réalisées la veille, du lundi au vendredi hors jours fériés. L'€STR repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la BCE dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire. (Pour toute information complémentaire sur cet indice, veuillez-vous référer au site Internet de l'administrateur : <https://www.ecb.europa.eu>)

Pour toute information complémentaire sur :

- l'indice MSCI AC WORLD NR (USD), veuillez-vous référer au site Internet du fournisseur : <https://www.msci.com>
- l'indice ICE BofA Global Government, veuillez-vous référer au site Internet du fournisseur : <https://indices.theice.com/>
- l'€STR capitalisé, veuillez-vous référer au site <https://www.ecb.europa.eu>

La société de gestion est en mesure de remplacer l'indicateur de référence si l'un ou plusieurs des indices composant cet indicateur de référence subissaient des modifications substantielles ou cessaient d'être fournis.

Ce fonds est un OPCVM géré activement. Un OPCVM géré activement est un OPCVM dont la composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement. L'univers d'investissement du fonds est au moins partiellement basé sur l'indicateur. La stratégie d'investissement du fonds ne dépend pas de l'indicateur. Par conséquent, les positions du fonds et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'indicateur. Aucune limite n'est fixée quant au niveau de cet écart. Cependant il constitue un indicateur auquel l'investisseur pourra comparer la performance et le profil de risque du fonds, sur son horizon de placement recommandé.

Stratégie d'investissement

STRATEGIES UTILISEES

Le fonds est exposé de 0% à 50% de son actif net aux marchés d'actions et est investi au minimum à 40% en obligations, titres de créances négociables et instruments du marché monétaire.

La gestion du fonds étant active et flexible, l'allocation d'actifs peut différer sensiblement de celle constituée par son indicateur de référence. En effet, le gérant gère dynamiquement son exposition aux différents marchés et classes d'actifs éligibles sur la base de ses anticipations de l'évolution de leurs couples rendement/risque. La politique de gestion met en œuvre une répartition des risques au moyen d'une diversification des placements.

De la même façon, le portefeuille constitué dans chacune des classes d'actifs, basé sur une analyse financière approfondie, peut différer sensiblement, tant en termes géographiques que sectoriels, de notation ou de maturité, des pondérations de l'indicateur de référence.

L'allocation d'actifs du portefeuille entre les différentes classes d'actifs (actions, taux, crédit, change) ou les catégories d'OPC (actions, diversifiés, obligataires, monétaires...) se fonde sur une analyse fondamentale de l'environnement macroéconomique mondial et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc.) et peut varier en fonction des anticipations du gérant.

Stratégie Actions :

La stratégie actions est déterminée à la fois par une analyse financière détaillée des sociétés dans lesquelles le fonds est amené à prendre des participations, qu'elles soient vendeuses ou acheteuses, et par une analyse macroéconomique. Cette étude conduit à définir le niveau d'exposition globale aux actions du Fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux.

Ces interventions sont déterminées par :

- la sélection de titres qui résulte d'une étude financière approfondie de la société, de rencontres régulières avec le management et d'un suivi rigoureux des évolutions de l'entreprise. Les critères retenus sont en particulier les perspectives de croissance, la qualité des dirigeants, le rendement et la valeur d'actif.
- L'allocation de l'exposition actions selon les différents secteurs économiques.
- L'allocation de l'exposition actions selon les différentes zones géographiques.

Stratégie de Taux :

Le choix des investissements réalisés sur les marchés de taux est basé à la fois sur l'anticipation de scénarios économiques internationaux et sur une analyse des politiques monétaires des différentes banques centrales. Cette étude conduit à définir le niveau de sensibilité globale du fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux.

Ces interventions sur les marchés de taux sont déterminées par :

- L'allocation de sensibilité entre les différents marchés de taux ;
- L'allocation de la sensibilité entre les différents segments des courbes de taux.

Stratégie de Crédit :

Le choix des investissements réalisés sur les marchés de crédit est basé à la fois sur l'anticipation de scénarios économiques internationaux et sur les études financières concernant la solvabilité des émetteurs. Cette étude conduit à définir le niveau d'exposition globale au crédit du Fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux.

Ces interventions sur les marchés de crédit sont déterminées par :

- La sélection de titres fondée sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de qualité de crédit, de liquidité, de maturité ou sur des perspectives de recouvrement pour des émetteurs en difficulté ;
- L'allocation dette publique/dette privée ;
- L'allocation crédit sur les titres de créances et instruments monétaires publics ou privés obligations privées selon des critères de notation, de secteur, de subordination.

Stratégie de Change :

Les choix opérés par le gérant en termes d'exposition au marché de change résultent d'une analyse macroéconomique globale et notamment des perspectives de croissance, d'inflation et de politiques monétaires et budgétaires des différents pays et zones économiques. Cette étude conduit à définir le niveau d'exposition globale au change du fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux.

Ces interventions sur le marché du change en fonction des anticipations de l'évolution des différentes devises sont déterminées par : l'allocation devises entre les différentes zones géographiques au travers de l'exposition générée par des titres vifs libellés en devise étrangère, ou directement via des instruments dérivés sur change.

Pour l'ensemble de ces stratégies, en plus des positions acheteuses :

Le gérant est amené à prendre des positions vendeuses (positions dites « courtes » ou « short ») sur les sous-jacents éligibles au portefeuille, lorsqu'il considère que ces sous-jacents sont surévalués par le marché, par l'utilisation d'instrument éligibles.

Le gérant met également en œuvre des stratégies de valeur relative par la combinaison de positions acheteuses et vendeuses sur les sous-jacents éligibles au portefeuille.

L'univers d'investissement pour l'ensemble des stratégies inclut les pays émergents dans les limites définies dans la section « Descriptif des catégories d'actifs et des contrats financiers et leur contribution à la réalisation de l'objectif de gestion ».

Caractéristiques extra-financières

Le fonds a des caractéristiques environnementales (E) et sociales (S) et promeut les investissements dans des entreprises qui suivent de bonnes pratiques de gouvernance (G). Il est conforme à l'article 8 du règlement UE n°2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).

Le fonds effectue des investissements durables dans lesquels un minimum de 10% des actifs nets sont investis dans des actions de sociétés qui tirent plus de 50% de leurs revenus de biens et services liés à des activités commerciales qui s'alignent positivement sur l'un des 9 (sur un total de 17) objectifs de développement durable des Nations Unies (« les Objectifs de Développement Durable ») suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) faim « zéro », (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre & assainissement, (7) Énergie propre et abordable, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables (12) Consommation et production responsables. Pour plus d'informations sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies, veuillez consulter <https://sdgs.un.org/goals>.

TYPE D'APPROCHE

Le fonds applique soit une approche « best-in-universe », pour identifier les sociétés qui offrent des activités durables, soit une approche « best-effort » consistant à privilégier les émetteurs démontrant une amélioration ou de bonnes perspectives de leurs pratiques et de leurs performance ESG dans le temps.

Le fonds applique également une politique de vote active et un engagement actif dans ses investissements. Pour plus d'information, vous pouvez également consulter la section « de notre site internet.

MISE EN OEUVRE DE L'ANALYSE EXTRA-FINANCIERE DANS LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le fonds adopte une vision globale de la gestion du risque de durabilité en identifiant et en évaluant les risques de durabilité liés à ses investissements et à leurs parties prenantes.

L'analyse extra-financière est mise en œuvre dans la stratégie d'investissement au travers des activités décrites ci-dessous, lesquelles permettent de réduire activement l'univers d'investissement en actions et obligations d'émetteurs privés du fonds au minimum de 20% :

Filtrage des investissements en actions et en obligations d'émetteurs privés :

- **Filtrage négatif**

Les entreprises dont les notations ESG reflètent des risques ESG élevés sont exclues de sorte que l'univers d'investissement du fonds est réduit au minimum de 20%.

L'univers d'investissement se décline ainsi :

Pour les actions : l'indice MSCI ACWI ;

Pour les obligations : ICE BofA Global Corporate Index, ICE BofA Global Non-Financial High Yield Index, ICE BofA Emerging Markets Corporate Plus Index.

Ces exclusions s'appuient sur les notations ESG de l'outil de recherche interne et propriétaire de Carmignac « START » et les notes MSCI de ces entreprises : les entreprises dont la notation MSCI sur les piliers environnementaux ou sociaux est inférieure à 1.4 et les entreprises ayant comme note globale MSCI « B » ou « CCC » sont a priori exclues de l'univers d'investissement du fonds. Les entreprises ayant une note égale ou supérieure à C dans notre plateforme START (sur la base d'une notation de A à E) pourront néanmoins réintégrer l'univers d'investissement du fonds après une étude qualitative ad hoc et des échanges avec ces entreprises.

Filtrage des investissements en obligations d'émetteurs publics :

- (1) Les pays émetteurs souverains sont d'abord passés au crible pour un aperçu macroéconomique.
- (2) L'ensemble des exclusions de pays fondées sur des normes ou des sanctions sont appliquées.
- (3) Les indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont calculés à partir d'un indice propriétaire de données accessibles au public et de recherches menées par des tiers.

En outre, le fonds applique un filtrage négatif obligatoire mis en place à l'échelle de la société de gestion et basé sur des normes en matière de protection de l'environnement, de droits humains, de travail ou de lutte contre la corruption, ceci afin d'exclure certains secteurs et activités. Pour plus de détails, veuillez-vous référer à la politique d'exclusion disponible sur le site de la société de gestion :

https://www.carmignac.fr/fr_FR/responsible-investment/politiques-et-rapports-d-investissement-responsable-4738.

La réduction de l'univers d'investissement du fonds par filtrage négatif est mise à jour sur une base trimestrielle.

- **Filtrage positif de l'univers actions:**

En outre, le fonds effectue un filtrage positif :

- (1) Il cherche à investir dans des sociétés apportant une contribution positive aux Objectifs de Développement Durable ;
- (2) Une cartographie est construite en triant les données brutes sur les revenus des entreprises par activité commerciale. Un investissement est réputé aligné si plus de 50% des revenus de l'entreprise bénéficiaire provenant de biens et de services sont générés par des activités commerciales qui contribuent à l'un des Objectifs de Développement Durable.

EXEMPLES DE CRITERES EXTRA-FINANCIERS (LISTE NON-EXHAUSTIVE)

(1) Actions et obligations d'émetteurs privés :

Environnement : approvisionnement et fournisseurs d'énergie, type d'énergie et efficacité, gestion de l'eau dans le traitement des déchets, données sur les émissions de carbone, consommation d'eau rapportée au chiffre d'affaires.

Social : politiques de capital humain, protection des données clients et cybersécurité,

Gouvernance : réglementation, gouvernance et comportement d'entreprise, satisfaction des salariés, rotation du personnel, l'indépendance du conseil d'administration, politique de rémunération des dirigeants, traitement de l'actionariat minoritaire.

(2) obligations d'émetteurs publics :

Environnement : émissions carbone par habitant, part d'énergie renouvelable.

Social : PIB par habitant (mesuré en parité de pouvoir d'achat PPA), indice de Gini, espérance de vie, éducation.

Gouvernance : facilité de faire des affaires, positionnement fiscal, ratio endettement par années de revenus, position compte courant.

AVERTISSEMENT SUR LES LIMITES DE L'APPROCHE ADOPTEE

Le risque de durabilité du fonds peut différer du risque de durabilité de l'indicateur de référence.

TAUX D'ANALYSE EXTRA-FINANCIERE

L'analyse extra-financière couvre au minimum 90% des actions et des obligations d'émetteurs privés et publics du portefeuille.

PRINCIPE : NE PAS PORTER DE PREJUDICE IMPORTANT

Le fonds s'abstient d'investir dans des sociétés dont les activités pourraient compromettre de manière significative son objectif d'investissement durable. Pour cela, tous les investissements sont examinés pour s'assurer qu'ils respectent les normes mondiales sur la protection de l'environnement, les droits de l'homme, les normes du travail et la lutte contre la corruption. Pour plus de détails, veuillez-vous référer à la politique d'exclusion disponible dans la section « Investissement Responsable » de notre site internet www.carmignac.com.

PRINCIPAUX IMPACTS NEGATIFS

La société de gestion prend en considération les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité décrits à l'Annexe 1 du projet final de normes techniques (« RTS ») relatif à la réglementation SFDR. A cette fin, la société de gestion a recours à des fournisseurs tiers de données afin d'obtenir les facteurs de durabilité adéquates, découlant de données brutes fournies par les émetteurs. Ces impacts sont pris en compte dans les décisions d'investissement et peuvent déclencher un engagement spécifique avec l'entreprise dans laquelle le fonds investit, pour déterminer la manière dont celle-ci atténue ces impacts négatifs.

INDICE DE REFERENCE

Le fonds a désigné son indicateur de référence (tel que décrit ci-dessus dans la section « Indice de Référence ») comme un indice de référence. L'indicateur de référence est un indice général du marché et représente l'univers d'investissement et les caractéristiques environnementales, sociales et/ou de gouvernance du fonds, utilisé comme référence pour comparer la performance de durabilité du fonds, émissions de carbone incluses, avec celle de l'indicateur de référence. Les résultats sont publiés mensuellement sur le site Internet de l'Investissement Responsable de Carmignac. Une description, une méthodologie et une composition de l'indice de référence se trouvent dans la section Indicateur de référence ci-dessus.

TAXONOMIE

Au regard du Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (dit « Taxonomie »), le fonds contribue au travers de ses investissements aux objectifs environnementaux suivants : atténuation du changement climatique et adaptation au changement climatique.

Les sociétés dans lesquelles le fonds investit sont analysées au travers de leurs revenus, utilisés comme indicateur clé de performance, afin de déterminer l'éligibilité de leurs activités à Taxonomie. Ces sociétés sont soumises à un examen des garanties minimales permettant de s'assurer que leurs activités commerciales sont conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme. En outre, le fonds veille à ce que ces activités ne causent pas de préjudice important aux objectifs environnementaux.

Le fonds détermine si une activité commerciale contribue de manière substantielle à l'adaptation au changement climatique ou à l'atténuation du changement climatique lorsque les normes techniques ou les données nécessaires à une telle détermination sont mises à disposition par les sociétés émettrices. Si les normes techniques sont requises mais non encore mises à disposition par les sociétés émettrices, le fonds sera dans l'incapacité de mener à bien cette évaluation. Dans ce cas, l'analyse des garanties minimales et de l'absence de préjudice important aux objectifs environnementaux est néanmoins effectuée.

Le niveau minimum d'alignement taxonomique, c'est-à-dire la proportion minimale des investissements qui peut actuellement être considérée comme contribuant aux objectifs environnementaux susmentionnés, est de 0% des actifs nets. Le niveau effectif d'alignement de la taxonomie est calculé et publié annuellement. Le fonds anticipe un accroissement de cette part des investissements alignés sur Taxonomie lorsqu'il sera en mesure d'identifier davantage de sociétés dont les activités commerciales sont alignées sur les objectifs environnementaux fixés dans le Règlement Taxonomie, à mesure que ces dernières mettent à disposition du fonds les normes techniques et données nécessaires à cette analyse.

Descriptif des catégories d'actifs et des contrats financiers et leur contribution à la réalisation de l'objectif de gestion

TITRES DE CREANCES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE

L'actif net du fonds est investi au minimum à 40% en titres de créance négociables, en instruments du marché monétaire, en obligations à taux fixe ou variable, sécurisées (y compris covered bonds) ou non, pouvant être indexés sur l'inflation de la zone euro ou des marchés internationaux. L'investissement dans les marchés émergents ne peut pas dépasser 25% de l'actif net, dont 10% maximum sur le marché domestique chinois (limite d'investissement commune incluant les actions, titres de créance et instruments du marché domestique chinois). Le fonds peut investir en Chine, entre autres, directement sur le marché interbancaire chinois (CIBM).

Le fonds peut investir dans des titres de créance négociables et instruments du marché monétaire d'émetteurs privés ou publics.

La sensibilité globale du portefeuille, définie comme la variation en capital du portefeuille (en%) pour une variation de 100 points de base des taux d'intérêts, peut différer sensiblement de celle de l'indicateur de référence. La sensibilité du fonds peut varier de -4 à +10.

Le fonds peut investir dans des instruments de dette dont la notation peut être inférieure à « investment grade ». La moyenne pondérée des notations des encours obligataires détenus par le fonds au travers des OPC ou en direct est au moins « investment grade » selon l'échelle d'au moins une des principales agences de notation ou notée équivalente par la société de gestion.

Le fonds peut également investir dans des produits de taux sans notation : dans ce cas, la société procède à sa propre analyse et évaluation de la qualité de crédit.

Enfin, dans la limite de 10% de l'actif, le fonds peut être investi dans des instruments de titrisation. Les instruments concernés sont notamment des Asset Backed Securities (ABS), Enhanced Equipment Trust Certificates (EETC), Residential Mortgage-Backed Securities (RMBS), Commercial Mortgage-Backed Securities (CMBS), Collateralised Loan Obligations (CLO).

Pour l'ensemble de ces actifs, la société de gestion procède à sa propre analyse du profil rendement/risque des titres (rentabilité, qualité de crédit, liquidité, maturité). Ainsi, l'acquisition d'un titre, sa conservation ou sa cession (notamment en cas d'évolution des notations d'agences du titre) ne se fonderont pas exclusivement sur le critère de ces notations mais reposeront également sur une analyse interne par la société de gestion des risques de crédit ainsi que des conditions de marché.

Aucune contrainte d'allocation n'est imposée ni entre dette privée et publique, ni sur la maturité, ni sur la sensibilité des actifs choisis.

ACTIONS

Le fonds, investi au minimum à 25% de son actif net en actions, est exposé de 0% à 50% de son actif net, au travers de titres vifs ou d'instruments dérivés, aux marchés d'actions de la zone euro et/ou internationaux. Il est précisé que le fonds peut être exposé en actions des pays émergents à hauteur de 25% maximum de son actif net dont 10% maximum sur le marché domestique chinois (limite d'investissement commune incluant les actions, titres de créance et instruments du marché domestique chinois). Le fonds peut investir jusqu'à 5% de son actif net dans des titres non cotés sélectionnés par le gérant.

Le fonds intervient sur des valeurs de tous secteurs, de toutes zones géographiques et de toutes capitalisations.

DEVICES

Le fonds peut utiliser en exposition ou en couverture ou en valeur relative, les devises autres que la devise de valorisation du fonds. Il peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme et conditionnel sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, dans le but d'exposer le fonds aux devises autres que celles de valorisation ou dans le but de couvrir le fonds contre le risque de change. L'exposition nette en devises du fonds peut différer de celle de son indicateur de référence et/ou de celle du seul portefeuille d'actions et d'obligations.

INSTRUMENTS DERIVES

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion du fonds, le fonds intervient en exposition, en valeur relative (par la combinaison de positions acheteuses et vendeuses sur les sous-jacents éligibles au portefeuille) ou en couverture, de façon discrétionnaire, sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés de la zone euro et internationaux, réglementés, organisés ou de gré à gré.

Les instruments dérivés susceptibles d'être utilisés par le gérant sont les options (simples, à barrière, binaires), les contrats à terme ferme (futures/forward), le change à terme, les swaps (dont de performance), les CDS (credit default swap), les indices de CDS, les swaptions et les CFD (contract for differences), portant sur un ou plusieurs des risques ou/et instruments sous-jacents (titres vifs, indices, paniers) sur lesquels le gérant peut intervenir.

Le fonds peut utiliser des contrats d'échange de rendement global (total return swaps ou « TRS ») aux termes desquels une contrepartie cède la performance économique globale d'un sous-jacent (incluant les revenus d'intérêts et les rémunérations, les plus-values et moins-values résultant de fluctuations de prix) à une autre contrepartie. Ces TRS sont utilisés à des fins d'exposition ou de couverture et portent sur des valeurs mobilières (y compris des paniers de valeurs mobilières) telles que des actions et des obligations, ainsi que sur des indices actions et des indices obligataires éligibles. La proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations est de 10% de l'actif net. Cette exposition peut néanmoins être plus importante mais est limitée à 20% de l'actif net du fonds. Le fonds reçoit 100% des revenus nets générés par les TRS, après déduction des coûts opérationnels directs et indirects. L'utilisation de TRS entraîne un risque de contrepartie, tel que décrit dans la section « Profil de risque ».

Ces instruments dérivés permettent au gérant d'exposer le fonds aux risques suivants, dans le respect des contraintes globales du portefeuille :

- Actions,
- Taux,
- Crédit dans la limite de 30% de l'actif net,
- Devises,
- Volatilité et variance dans la limite de 10% de l'actif net,
- Matières premières par l'intermédiaire de contrats financiers éligibles dans la limite de 20% de l'actif net,
- Et ETF (instrument financier).

STRATEGIE D'UTILISATION DES INSTRUMENTS DERIVES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE GESTION

Les instruments dérivés sur action, sur indice action ou sur panier d'actions ou d'indices actions sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse ou couvrir l'exposition d'un émetteur, d'un groupe d'émetteurs, d'un secteur économique, d'une zone géographique ou tout simplement pour ajuster l'exposition globale du fonds aux marchés actions.

Ils sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur les marchés actions selon les pays, les zones géographiques, secteurs économiques, émetteurs ou groupes d'émetteurs.

Les instruments dérivés de change sont utilisés pour s'exposer à la hausse ou à la baisse ou couvrir l'exposition d'une devise ou tout simplement pour ajuster l'exposition globale du fonds au risque de change. Ils peuvent être également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur les marchés de devise. Le fonds détient également des contrats de change à terme ferme de gré à gré en vue de couvrir le risque de change des parts hedgées libellées dans une devise autre que l'Euro.

Les instruments dérivés de taux d'intérêt sont utilisés pour s'exposer à la hausse ou à la baisse, pour couvrir l'exposition au risque de taux ou tout simplement pour ajuster la durée globale du portefeuille. Les contrats dérivés de taux sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse entre différents marchés de taux selon les pays, les zones géographiques, ou les segments de courbe.

Les instruments dérivés de crédit sur émetteur unique et sur indices de crédit sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse de la qualité de crédit d'un émetteur, d'un groupe d'émetteurs, d'un secteur économique, d'un pays, d'une zone géographique, pour se protéger contre le risque de défaut d'un émetteur, d'un groupe d'émetteurs, d'un secteur économique, d'un pays, d'une zone géographique, ou pour ajuster l'exposition globale du fonds au risque de crédit. Ils pourront également être utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur les marchés de crédit selon des émetteurs, de groupes d'émetteurs, de secteurs économiques, de pays, de zones géographiques.

Les instruments de volatilité ou de variance sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse de la volatilité des marchés, pour couvrir l'exposition actions ou pour ajuster l'exposition du portefeuille à la volatilité ou la variance des marchés. Ils sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur la volatilité des marchés.

Les instruments dérivés de dividendes sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse du dividende d'un émetteur, d'un groupe d'émetteurs ou pour couvrir le risque de dividende d'un émetteur ou d'un groupe d'émetteurs, le risque de dividende étant le risque que le dividende d'une action ou d'un indice action ne se réalise pas comme anticipé par le marché. Ils sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse de dividendes sur le marché actions.

Les instruments dérivés sur matières premières sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse des matières premières, pour couvrir l'exposition aux matières premières ou pour ajuster l'exposition du portefeuille aux matières premières. Ils sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur les matières premières.

L'exposition globale aux instruments dérivés est limitée à 500% mais peut être plus élevée sous certaines conditions détaillées à la section VI. Risque Global. Elle est contrôlée par le niveau de levier, défini comme la somme des nominaux bruts de dérivés calculée sans effet de compensation ni couverture, couplé à la limite de VaR du fonds. (cf. section VI. Risque Global).

Les instruments dérivés pourront être conclus avec des contreparties sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de « Best Execution/Best Selection » et à la procédure d'agrément de nouvelles contreparties. Ces contreparties sont des établissements de crédit ou des sociétés d'investissement établis dans un Etat membre de l'Union européenne, ayant reçu une notation de crédit minimale de BBB- (ou équivalente) d'au moins une des principales agences de notation de crédit. Les instruments dérivés font l'objet d'échanges de garanties, dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « Contrats constituant des garanties financières ».

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille du fonds, et/ou sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés.

TITRES INTEGRANT DES DERIVES

Le fonds peut investir sur des titres intégrant des dérivés (notamment warrants, obligations convertibles, obligations callables/puttables, credit linked notes (CLN), EMTN, bons de souscription à la suite d'opérations sur titres entraînant l'attribution de ce type de titres) négociés sur des marchés de la zone euro et/ou internationaux, réglementés, organisés ou de gré à gré.

Ces titres intégrant des dérivés permettent au gérant d'exposer le fonds aux risques suivants, dans le respect des contraintes globales du portefeuille :

- Actions,
- Taux,
- Crédit dans la limite de 30% de l'actif net,
- Devises,
- Dividendes,
- Volatilité et variance dans la limite de 10% de l'actif net,
- Matières premières par l'intermédiaire de contrats financiers éligibles dans la limite de 20% de l'actif net,
- Et ETF (instrument financier).

STRATEGIE D'UTILISATION DES instruments dérivés INTEGRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE GESTION

Le gérant utilise des titres intégrant des dérivés, par rapport aux autres instruments dérivés énoncés ci-dessus, afin d'optimiser l'exposition ou la couverture du portefeuille en réduisant notamment le coût d'utilisation de ces instruments financiers ou en s'exposant à plusieurs facteurs de performances.

Le risque lié à ce type d'investissement est limité au montant investi pour leur achat. Dans tous les cas, le montant des investissements en titres intégrant des dérivés, hors obligations contingentes convertibles et obligations callables/puttables, ne peut dépasser plus de 10% de l'actif net.

Dans la limite de 15% de l'actif net, le gérant peut investir dans des obligations contingentes convertibles (dites « CoCos »). Ces titres présentent un rendement souvent supérieur (en contrepartie d'un risque supérieur) à des obligations classiques de par leur structuration spécifique et la place qu'ils occupent dans la structure de capital de l'émetteur (dette subordonnée). Ils sont émis par des établissements bancaires sous la surveillance d'une autorité de tutelle. Ils peuvent associer des caractéristiques obligataires et des caractéristiques actions, car ce sont des instruments convertibles hybrides. Ils peuvent être assortis d'un mécanisme de sauvegarde qui les transforme en actions ordinaires en cas d'évènement déclencheur menaçant la banque émettrice.

Le fonds peut également investir en obligations callables et en obligations puttables dans la limite de 75% de son actif net. Ces titres de créances négociables comportent un élément optionnel permettant, sous certaines conditions (durée de détention, survenance d'un évènement spécifique...), le remboursement anticipé du principal à l'initiative de l'émetteur (dans le cas des obligations callables) ou à la demande de l'investisseur (dans le cas des obligations puttables).

OPC ET FONDS D'INVESTISSEMENT

Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif net en :

- Parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger,
- Parts ou actions de FIA de droit français ou européen,
- Fonds d'investissement de droit étranger.

A condition que les OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger respectent les critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le fonds peut investir dans des OPC gérés par Carmignac Gestion ou une société liée.

Le fonds peut avoir recours aux « trackers », supports indiciels cotés et « exchange traded funds ».

DEPOTS ET LIQUIDITES

Le fonds peut avoir recours à des dépôts en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie du fonds et gérer les différentes dates de valeur de souscription/rachat des OPC sous-jacents. Ces opérations sont réalisées dans la limite de 20% de l'actif net. Ce type d'opération sera utilisé de manière exceptionnelle.

Le fonds peut détenir des liquidités à titre accessoire, notamment pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs.

Le prêt d'espèces est prohibé.

EMPRUNTS D'ESPECES

Le fonds peut être emprunteur d'espèces, notamment en raison d'opérations d'investissement/désinvestissement ou de souscription/rachat. Le fonds n'ayant pas vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, ces emprunts seront temporaires et limités à 10% maximum de l'actif net du fonds.

ACQUISITIONS ET CESSIION TEMPORAIRE DE TITRES

Aux fins de gestion efficace du portefeuille et sans s'écarter de ses objectifs d'investissement, le fonds peut effectuer des opérations d'acquisition/cession temporaires de titres, (opérations de financement sur titres) portant sur des titres financiers éligibles au fonds (essentiellement actions et instruments du marché monétaire), jusqu'à 20% de son actif net. Ces opérations sont réalisées afin d'optimiser les revenus du fonds, placer sa trésorerie, ajuster le portefeuille aux variations d'encours, ou mettre en œuvre les stratégies décrites précédemment. Ces opérations consistent en des opérations de :

- Prise et mise en pensions de titres ;
- Prêt/Emprunt de titres.

La proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations est de 10% de l'actif net.

La contrepartie à ces opérations est CACEIS Bank, Luxembourg Branch. CACEIS Bank, Luxembourg Branch ne dispose d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du fonds. Dans le cadre de ces opérations, le fonds peut recevoir/verser des garanties financières (« *collateral* ») dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « Gestion des garanties financières ».

Des informations complémentaires sur la rémunération de ces opérations figurent à la rubrique Frais et commissions.

Contrats constituant des garanties financières

Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et les opérations d'acquisition/cession temporaire des titres, le fonds peut recevoir ou donner des actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son risque global de contrepartie.

Les garanties financières sont essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat, bons du Trésor, (...) pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres. Toutes les garanties financières, reçues ou données, sont transférées en pleine propriété.

Le risque de contrepartie dans des transactions sur instruments dérivés de gré à gré combiné à celui résultant des opérations d'acquisition/cession temporaire de titres, ne peut excéder 10% des actifs nets du fonds lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

A cet égard, toute garantie financière (« *collateral* ») reçue et servant à réduire l'exposition au risque de contrepartie respectera les éléments suivants :

- Elle est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations ou bons du trésor de toute maturité émis ou garantis par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondiale ;
- Elle est détenue auprès du Dépositaire du fonds ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières ;
- Elle respecte à tout moment conformément à la réglementation en vigueur les critères en termes de liquidité, d'évaluation (a minima quotidienne), de qualité de crédit des émetteurs (de notation minimum AA-), de faible, corrélation avec la contrepartie et de diversification avec une exposition à un émetteur donné de maximum 20% de l'actif net ;
- Les garanties financières en espèces seront majoritairement placées en dépôts auprès d'entités éligibles et/ou utilisées aux fins de transactions de prise en pension, et dans une moindre mesure en obligations d'Etat ou bons du trésor de haute qualité et en OPC monétaires à court terme.

Les obligations d'Etat et les bons du trésor reçues en garantie financière font l'objet d'une décote comprise entre 1 et 10%. Celle-ci est fixée contractuellement par la société de gestion avec chaque contrepartie.

Profil de risque

Le fonds est principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments sont sensibles aux évolutions et aux aléas du marché.

Le profil de risque du fonds est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 3 ans.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas exhaustifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment de CARMIGNAC GESTION, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière.

a) Risque lié à la gestion discrétionnaire : La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés financiers. La performance du fonds dépendra des sociétés sélectionnées et de l'allocation d'actifs définie par la société de gestion. Il existe un risque que la société de gestion ne retienne pas les sociétés les plus performantes.

b) Risque de perte en capital : Le portefeuille ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat.

c) Risque action : Le fonds étant exposé au risque des marchés actions, la valeur liquidative du fonds peut baisser en cas de variation à la hausse ou à la baisse des marchés actions.

d) Risque de change : Le risque de change est lié à l'exposition, via des investissements et par des interventions sur les instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du fonds. La fluctuation des devises par rapport à l'euro peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du fonds. Pour les parts hedgées libellées dans une devise autre que l'euro, le risque de change lié à la variation de l'euro par rapport à la devise de valorisation est résiduel du fait de la couverture systématique. Cette couverture peut générer un écart de performance entre les parts en devises différentes.

e) Risque de taux d'intérêt : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux. Lorsque la sensibilité du portefeuille est positive, une hausse des taux d'intérêt peut entraîner une baisse de la valeur du portefeuille. Lorsque la sensibilité est négative, une baisse des taux d'intérêts peut entraîner une hausse de la valeur du portefeuille.

f) Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notations financière, la valeur des obligations peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Par ailleurs, il existe un risque de crédit plus spécifique et lié à l'utilisation des dérivés de crédit (Credit Default Swaps). Les CDS peuvent également porter sur des indices.

But de l'utilisation de CDS par le gérant	Perte en valeur sur la position CDS
Vente protection	En cas de détérioration de la qualité de l'émetteur du titre sous-jacent
Achat protection	En cas d'amélioration de la qualité de l'émetteur du titre sous-jacent

Ce risque de crédit est encadré par une analyse qualitative sur l'évaluation de la solvabilité des entreprises (par l'équipe d'analystes crédit).

g) Risque lié aux pays émergents : Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales, et les variations de cours peuvent y être élevées.

h) Risque lié à l'investissement dans des titres spéculatifs : Un titre est classé « spéculatif » lorsque sa notation est inférieure à « investment grade ». La valeur des obligations classées « spéculatif » peut baisser de façon plus importante et plus rapide que celles des autres obligations et impacter négativement la valeur liquidative du fonds qui peut baisser.

i) Risques liés à l'investissement dans des obligations convertibles contingentes (CoCos) : Risque lié au seuil de déclenchement : ces titres comportent des caractéristiques qui leur sont propres. La survenance de l'évènement contingent peut amener une conversion en actions ou encore un effacement temporaire ou définitif de la totalité ou d'une partie de la créance. Le niveau de risque de conversion peut varier par exemple selon la distance d'un ratio de capital de l'émetteur à un seuil défini dans le prospectus de l'émission. Risque de perte de coupon : sur certains types de CoCos, le paiement des coupons est discrétionnaire et peut être annulé par l'émetteur. Risque lié à la complexité de l'instrument : ces titres sont récents, leur comportement en période de stress n'a pas été totalement éprouvé. Risque lié au report de remboursement ou/ et non remboursement : les obligations contingentes convertibles sont des instruments perpétuels, remboursables aux niveaux prédéterminés seulement avec l'approbation de l'autorité compétente. Risque de structure de capital : contrairement à la hiérarchie classique du capital, les investisseurs sur ce type d'instruments peuvent subir une perte de capital, alors que les détenteurs d'actions du même émetteur ne la subissent pas. Risque de liquidité : comme pour le marché des obligations à haut rendement, la liquidité des obligations contingentes convertibles peut se trouver significativement affectée en cas de période de trouble sur les marchés.

j) Risque de liquidité : Les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

k) Risque lié aux investissements en Chine : Les investissements en Chine sont exposés au risque politique et social (réglementations contraignantes susceptibles de modifications unilatérales, instabilité sociale, et..), au risque économique, du fait d'un cadre juridique et réglementaire moins développé que le cadre européen, et au risque boursier (marché volatile et instable, risque de suspension brutal de cotation,..). Le fonds est exposé au risque lié au statut et à la licence RQFII ; attribuée en 2014 à Carmignac Gestion pour le compte des OPC gérés par les sociétés de gestion du groupe. Son statut est soumis à l'examen constant des autorités chinoises et peut être à tout moment revu, réduit ou retiré, ce qui peut affecter la valeur liquidative du fonds. Enfin le fonds est exposé au risque lié aux investissements effectués à travers la Plateforme Hong-Kong Shanghai Connect (« Stock Connect »), qui permet d'investir sur le marché de Hong-Kong sur plus de 500 titres cotés à Shanghai. Ce système comporte de par sa structuration des risques plus élevés de contrepartie et de livraison des titres.

l) Risque lié aux indices de matières premières : La variation du prix des matières premières et la volatilité de ce secteur peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

m) Risque lié à la capitalisation : Le fonds peut être exposé à des marchés actions de petites et moyennes capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse étant en général plus réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds peut donc en être affectée.

n) Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie mesure la perte potentielle en cas de défaillance d'une contrepartie sur des contrats financiers de gré à gré ou des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires des titres à honorer ses obligations contractuelles. Le fonds y est exposé par le biais des contrats financiers de gré à gré conclus avec les différentes contreparties. Pour réduire l'exposition du fonds au risque de contrepartie, la société de gestion peut constituer des garanties au bénéfice du fonds.

o) Risque de volatilité : La hausse ou la baisse de la volatilité peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Le fonds est exposé à ce risque, notamment par le biais des produits dérivés ayant pour sous-jacent la volatilité ou la variance.

p) Risques liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres : L'utilisation de ces opérations et la gestion de leurs garanties peuvent comporter certains risques spécifiques tels que des risques opérationnels ou le risque de conservation. Ainsi le recours à ces opérations peut entraîner un effet négatif sur la valeur liquidative du fonds.

q) Risque juridique : Il s'agit du risque de rédaction inappropriée des contrats conclus avec les contreparties aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres ou avec les contreparties d'instruments financiers à terme de gré à gré.

r) Risque lié à la réutilisation des garanties financières : Le fonds n'envisage pas de réutiliser les garanties financières reçues, mais dans le cas où il le ferait, il s'agit du risque que la valeur résultante soit inférieure à la valeur initialement reçue.

s) Risque lié aux titres non cotés : Ces titres comportent un risque de liquidité du fait de l'absence de marché actif et de la nature des émetteurs ; ces titres comportent également un risque de valorisation et de volatilité compte tenu de l'absence de cotation et de référence de marché. L'impossibilité de vendre ces titres aux heures et aux prix initialement prévus peut donc avoir un impact négatif sur la valeur nette d'inventaire du fonds.

t) Risque de durabilité : Désigne un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, si il ou elle se produit, peut avoir un impact négatif réel ou potentiel important sur la valeur des investissements et, à terme, sur la valeur nette d'inventaire du fonds

✓ Intégration du risque de durabilité dans les décisions d'investissement

Les investissements du fonds sont exposés à des risques de durabilité qui représentent un risque important potentiel ou réel pour maximiser les rendements ajustés au risque à long terme. La société de gestion a par conséquent intégré l'identification et l'évaluation des risques de durabilité dans ses décisions d'investissement et ses processus de gestion des risques à travers un processus en 3 étapes :

1/ Exclusion : Les investissements dans des sociétés que la société de gestion considère ne pas répondre aux normes de durabilité du fonds sont exclus. La société de gestion a mis en place une politique d'exclusion qui prévoit, entre autres, des exclusions d'émetteurs privés et des seuils de tolérance pour des activités dans des domaines tels que les armes controversées, le tabac, les divertissements pour adultes, les producteurs de charbon thermique et les sociétés de production d'électricité. Pour plus d'informations, veuillez consulter la politique d'exclusion à l'adresse : https://www.carmignac.fr/fr_FR/responsibleinvestment/politiques-et-rapports-d-investissement-responsable-4738.

2/ Analyse : la société de gestion intègre l'analyse ESG aux côtés de l'analyse financière conventionnelle pour identifier les risques de durabilité des sociétés émettrices dans l'univers d'investissement avec une couverture supérieure à 90% des obligations d'entreprise et des actions. Le système de recherche ESG propriétaire de Carmignac, START, est utilisé par la société de gestion pour évaluer les risques de durabilité. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la politique d'intégration ESG à l'adresse https://www.carmignac.fr/fr_FR/responsible-investment/politiques-et-rapports-d-investissement-responsable-4738

et aux informations sur le système START à l'adresse [https : https://www.carmignac.fr/fr_FR/responsible-investment/en-pratique-4692](https://www.carmignac.fr/fr_FR/responsible-investment/en-pratique-4692).

3/ Engagement : La société de gestion collabore avec les sociétés émettrices ou les émetteurs sur des questions liées à l'ESG afin de sensibiliser et de mieux comprendre les risques de durabilité au sein des portefeuilles. Ces engagements peuvent impliquer une thématique environnementale, sociale ou de gouvernance spécifique, un impact durable, des comportements controversés ou lors des décisions de vote par procuration. Pour plus d'informations, veuillez consulter la politique d'engagement à l'adresse

https://www.carmignac.fr/fr_FR/responsible-investment/politiques-et-rapports-d-investissement-responsable-4738 et

https://www.carmignac.fr/fr_FR/responsible-investment/en-pratique-4692.

Impacts potentiels du risque de durabilité sur les rendements du fonds.

Les risques de durabilité peuvent avoir des effets négatifs sur la durabilité en termes d'impact négatif réel ou potentiel important sur la valeur des investissements, la valeur liquidative du fonds et, en fin de compte, sur le rendement des investissements des investisseurs.

La société de gestion peut surveiller et évaluer l'importance financière des risques de durabilité sur le rendement financier d'une société détenue de plusieurs manières :

Environnement : la société de gestion estime que si une entreprise ne tient pas compte de l'impact environnemental de ses activités et de la production de ses biens et services, une entreprise pourrait subir une détérioration du capital naturel, des amendes environnementales ou une baisse de la demande des clients pour ses biens et services. Par conséquent, l'empreinte carbone, la gestion de l'eau et des déchets, l'approvisionnement et les fournisseurs sont surveillés le cas échéant pour l'entreprise.

Social : La société de gestion considère que les indicateurs sociaux sont importants pour surveiller le potentiel de croissance à long terme et la stabilité financière d'une entreprise. Ces politiques sur le capital humain, les contrôles de sécurité des produits et la protection des données des clients font partie des pratiques importantes qui sont surveillées.

Gouvernance : La société de gestion considère qu'une mauvaise gouvernance d'entreprise peut entraîner un risque financier. Par conséquent, l'indépendance du conseil d'administration, la composition et les compétences du comité de direction, le traitement des actionnaires minoritaires et la rémunération sont des facteurs clés étudiés. En outre, le comportement des entreprises en matière de pratiques comptables, fiscales et anti-corruption est vérifié.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Souscripteurs concernés et profil d'investisseur type

Les parts de ce fonds n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S.person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ». Par ailleurs, les parts de ce fonds ne peuvent pas non plus être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux « US persons » et/ou à toutes entités détenues par une ou plusieurs « US persons » telles que définies par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ».

En dehors de cette exception, le fonds est ouvert à tous souscripteurs.

Le fonds peut servir de support à des contrats d'assurance vie en unités de comptes.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de votre situation personnelle. Pour le déterminer, il est recommandé au porteur de s'enquérir des conseils d'un professionnel afin de diversifier ses placements et de déterminer la proportion du portefeuille financier ou de son patrimoine à investir dans ce fonds au regard plus spécifiquement de la durée de placement recommandée et de l'exposition aux risques précitée, de son patrimoine personnel, de ses besoins et de ses objectifs propres.

Politique d'investissement



Commentaire de gestion

En 2022, Carmignac Patrimoine (Part A EUR Acc - FR0010135103) enregistre une baisse de -9,38% contre -10,25% pour son indicateur de référence (40% MSCI AC World NR (USD) (dividendes nets réinvestis), 40% ICE BofA Global Government Index (USD) (coupons réinvestis), 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement).

Après dix ans d'absence, l'inflation est revenue, la demande refoulée, le soutien des institutions financières pendant les années de pandémie et la limitation de l'offre ayant contribué à la montée des prix. Prises par cette nouvelle dynamique, les banques centrales ont été poussées à adopter des politiques restrictives afin de faire face aux tensions sur le marché du travail et aux composantes persistantes sur l'inflation. Le resserrement monétaire a entraîné une hausse rapide des taux d'intérêt qui a conduit à une baisse record sur les marchés obligataires. En corollaire, la plupart des marchés d'actions ont déraillé, les segments les plus chers ayant le plus souffert, au premier rang desquels les gagnants de Covid au sein des valeurs de croissance - l'énergie s'est distinguée en raison d'un changement dans la dynamique de l'offre et de la demande. Alors que les craintes de récession se sont accrues tout au long de l'année, les espoirs d'un pivot des banques centrales ont alimenté les rebonds techniques des actifs à risque. Pourtant, les marchés ont été déçus par les réunions de fin d'année des banques centrales américaine et européenne. Menacée de récession, la Chine a finalement levé sa politique de zéro-covid pour soutenir le rebond de son économie.

L'année 2022 a été particulièrement difficile pour les gestionnaires d'actifs. Notre performance négative est principalement due à notre positionnement du premier semestre. En effet, notre performance a notamment été affectée par nos détentions russes de crédit et de dette souveraine, ainsi que par les biais de notre portefeuille actions en faveur des valeurs de croissance. En fait, le fonds s'est plutôt bien comporté au second semestre, malgré une forte volatilité tant du côté des actions qu'obligataire. Cette performance peut être attribuée au changement d'allocation en termes de classe d'actifs et de secteur (par exemple en ajoutant plus d'exposition à l'énergie et à l'or), ainsi qu'à la gestion réussie de nos expositions (diminution de l'exposition au dollar, gestion des protections de crédit, ajout de sensibilité américaine), ce qui nous a permis de bénéficier du rebond des actifs risqués tout en atténuant la correction de fin d'année.

Notre stratégie à l'horizon 2023 repose plus que jamais sur la diversification et la gestion active. Nous pensons que les marchés d'actions ne prennent pas pleinement en compte une récession mondiale, ce qui nous amène à maintenir une stratégie à faible bêta, avec une faible exposition aux actions et une concentration sur la santé, les biens de consommation de base et l'or. Nous équilibrons cette stratégie par une exposition sélective à des opportunités idiosyncratiques attrayantes. La classe d'actifs du crédit reflète déjà les inquiétudes liées à la croissance, et compense largement les investisseurs pour cela, ce qui nous amène à conserver une importante allocation non couverte à ce segment. Enfin, notre exposition aux devises favorise l'euro par rapport au dollar.

L'année 2022 restera dans les mémoires comme l'année où le cycle a repris ses droits. Les multiples chocs qui ont frappé l'économie au premier semestre (fin des liquidités des banques centrales, choc énergétique, chaîne d'approvisionnement) ont vraisemblablement sonné le glas des marchés directionnels à faible volatilité qui ont prévalu au cours des dix dernières années. Elle a déclenché un retour de l'inflation, qui devrait rester structurellement plus élevée, et avec elle un retour du cycle économique. Une nouvelle économie cyclique exige à la fois une vision et des compétences de gestion proactive de la part des investisseurs.

Tableau des performances annuelles des différentes parts de Carmignac Patrimoine sur l'année 2022

Part	ISIN	Devise	Performance 2022	Indicateur de référence *
A CHF ACC HDG	FR0011269596	CHF	-9,80%	-10,26%
A EUR ACC	FR0010135103	EUR	-9,38%	-10,26%
A EUR YDIS	FR0011269588	EUR	-9,38%	-10,26%
A JPY INC	FR0011443852	JPY	-9,29%	-10,26%
A USD ACC HDG	FR0011269067	USD	-8,11%	-10,26%
B JPY INC	FR0011443860	JPY	-2,00%	-3,50%
E EUR ACC	FR0010306142	EUR	-9,74%	-10,26%

*40% MSCI AC World NR (USD) (dividendes nets réinvestis), 40% ICE BofA Global Government Index (USD) (coupons réinvestis), 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement).

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.875% 15-11-51	294 165 935,11	336 228 036,78
AMAZON.COM INC	209 973 631,24	329 933 819,81
UNITED KINGDOM GILT 0.125% 31-01-24	245 852 509,51	240 944 466,75
UNITED STATES OF AMERICA 0.125% 15-04-25	427 094 923,16	0,00
SPAIN LETRAS DEL TES ZCP 140423	192 108 047,91	191 427 005,48
UNIT STAT TREA BIL ZCP 26-01-23	168 800 281,17	161 679 712,45
ALPHABET- A	120 642 022,83	204 428 718,22
US TREASURY BILL ZCP 031122	157 297 652,86	167 178 889,79
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 31-10-22	154 429 152,56	154 184 000,00
UNIT STAT TREA BIL ZCP 23-03-23	200 535 249,58	105 656 585,33

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

A) EXPOSITION OBTENUE AU TRAVERS DES TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS AU 30/12/2022

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00**
 - o Prêts de titres : 0,00
 - o Emprunt de titres : 0,00
 - o Prises en pensions : 0,00
 - o Mises en pensions : 0,00
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 10 697 801 732,913**
 - o Change à terme : 2 358 035 043,03
 - o Future : 7 136 620 646,75
 - o Options : 293 972,91
 - o Swap : 1 202 852 081,24

B) IDENTITÉ DE LA/DES CONTREPARTIE(S) AUX TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS AU 30/12/2022

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3 CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH CITIBANK NA DUBLIN CREDIT AGRICOLE CIB GOLDAM SACHS INTERNATIONAL J.P.MORGAN AG FRANCFORT MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT NATWEST MARKETS N.V. NEWEDGE GROUP SOCIETE GENERALE SA UBS EUROPE SE

(*) Sauf les dérivés listés.

C) GARANTIES FINANCIÈRES REÇUES PAR L'OPCVM AFIN DE RÉDUIRE LE RISQUE DE CONTREPARTIE AU 30/12/2022

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	0,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	13 828 424,54
Total	13 828 424,54

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

D) REVENUS ET FRAIS OPÉRATIONNELS LIÉS AUX TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU 01/01/2022 AU 30/12/2022

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	0,00
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	0,00

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devises de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Informations réglementaires

Politique de sélection des intermédiaires

« En sa qualité de société de gestion, Carmignac Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM ou de ses clients. Elle sélectionne également des prestataires de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordre. Dans les deux cas, Carmignac Gestion a défini une politique de sélection et d'évaluation de ses intermédiaires selon un certain nombre de critères dont vous pouvez retrouver la version actualisée sur le site internet www.carmignac.com ». Vous trouverez sur ce même site le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation.

Caractéristiques extra-financières

Au 30/12/2022, le produit financier était classé article 8 au sens de la Directive Européenne « SFDR ». Les informations réglementaires requises se situent en annexe du présent rapport.

Méthode de calcul du risque global

La méthode utilisée pour déterminer le risque global du fonds est la méthode de la VaR (Value at Risk) relative par rapport à un portefeuille de référence (l'indicateur de référence du fonds est son portefeuille de référence), sur un historique de deux ans, avec un seuil de confiance à 99% sur 20 jours. Le niveau de levier attendu calculé comme la somme des montants nominaux sans compensation ni couverture est de 500% mais peut être plus élevé sous certaines conditions. L'effet de levier est limité à 2.

Au 30/12/2022, Carmignac Gestion utilise les données de VaR relative en ligne avec la méthodologie de suivi du risque global du portefeuille.

	VaR 99%, 20 jours		
	Min	Moyen	Max
Carmignac Patrimoine	0,39	0,65	1,18

Politique de rémunération

La politique de rémunération de Carmignac Gestion SA est conçue en accord avec les règles européennes et nationales en matière de rémunération et de gouvernance comme définies par la Directive OPCVM du Parlement Européen et du Conseil n°2009/65/CE du 13 juillet 2009 et n°2014/91/UE du 23 Juillet 2014 et des orientations émises par l'ESMA en date du 14 octobre 2016 (ESMA/2016/575) et par la Directive AIFM du Parlement Européen et du Conseil n°2011/61/UE.

Elle promeut une gestion des risques saine et efficace et elle n'encourage pas la prise de risque excessive. Elle promeut notamment l'association des collaborateurs aux risques afin d'assurer que le Personnel Identifié soient pleinement engagé dans la performance à long terme de la Société.

La politique de rémunération a été approuvée par le conseil d'administration de la société de gestion. Les principes de cette politique sont examinés sur une base a minima annuelle par le comité de rémunération et de nomination et par le Conseil d'administration et adaptés au cadre réglementaire en constante évolution. Les détails de la politique de rémunération incluant une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés ainsi que les informations sur le comité de rémunération et de nomination peuvent être

trouvés sur le site web suivant: www.carmignac.com. Un exemplaire sur papier de la politique de rémunération est mis à disposition gratuitement sur demande.

PARTIE VARIABLE : DÉTERMINATION ET ÉVALUATION

La rémunération variable dépend à la fois de la réussite individuelle du collaborateur et de la performance de la Société dans son ensemble.

L'enveloppe des rémunérations variables est déterminée en fonction du résultat Carmignac Gestion SA au cours de l'exercice écoulé, en veillant à ce que le niveau de fonds propres reste suffisant. Elle est ensuite distribuée entre les différents services en fonction de l'évaluation de leur performance et, au sein de chaque service, en fonction de l'évaluation des performances individuelles des collaborateurs.

Le montant de la part variable de la rémunération revenant à chaque collaborateur reflète sa performance et l'atteinte des objectifs qui lui ont été fixés par la Société.

Ces objectifs peuvent être de nature quantitative et/ou qualitative et sont liés à la fonction du collaborateur. Ils prennent en compte les comportements individuels afin d'éviter notamment les prises de risques à court terme. Il est notamment pris en compte la pérennité des actions menées par le salarié et leur intérêt à long et moyen terme pour l'entreprise, l'implication personnelle du collaborateur et la réalisation des tâches confiées.

EXERCICE 2021

La mise en œuvre de la politique de rémunération a fait l'objet au titre de l'exercice 2021 d'une évaluation interne et indépendante laquelle a vérifié le respect des politiques et procédures de rémunération adoptées par le Conseil d'administration de Carmignac Gestion.

EXERCICE 2022

Le rapport annuel du Conseil d'administration de Carmignac Gestion est accessible sur le site web de Carmignac (www.carmignac.com).

Année 2022	
Nombre de collaborateurs	176
Salaires fixes versés en 2022	13 051 217,29 €
Rémunérations variables totales versées en 2022	37 578 333,26 €
Rémunérations totales versées en 2022	50 629 550,55 €
> dont preneurs de risque	37 123 257,99 €
> dont non-preneurs de risque	13 506 292,56 €

Figure ci-après le tableau des rémunérations 2022 de Carmignac Gestion Luxembourg, société de gestion agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg, à qui la gestion de portefeuille est partiellement déléguée pour le FCP.

Année 2022	
Nombre de collaborateurs	151
Salaires fixes versés en 2022	12 853 143,93 €
Rémunérations variables totales versées en 2022	38 521 950,07 €
Rémunérations totales versées en 2022	51 375 094,00 €
> dont preneurs de risque	40 339 811,05 €
> dont non-preneurs de risque	11 035 282,95 €

Changements substantiels intervenus au cours de l'année

En date du 1^{er} janvier 2022, le portefeuille a connu les modifications suivantes :

- Nouvel indicateur de référence : 40% MSCI ACWI + 40% ICE BofA Global Gov + 20% €STER ;
- Modification du taux de commission de surperformance à 20% au lieu de 10%. (sauf pour les parts JPY) ;
- L'investissement minimum en obligations, titres de créance négociables et instruments du marché monétaire est réduit à au moins 40%. (Au moins 50% avant changement) ;
- Possibilité pour le fonds d'investir jusqu'à 5% de son actif net en titres non cotés ;
- Alignement de la méthode de calcul de la commission de surperformance avec les orientations de l'ESMA.

En date du 1^{er} octobre 2022, suite à la fusion intra-groupe, BNP, S.A. devient le dépositaire du portefeuille.

BILAN DE CARMIGNAC PATRIMOINE

ACTIF EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	7 538 557 321,11	9 992 882 752,83
Actions et valeurs assimilées	3 197 170 835,08	4 155 084 450,38
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 194 881 305,92	4 155 084 450,38
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 289 529,16	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 353 920 329,40	4 151 133 593,37
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 353 920 329,40	4 151 133 593,37
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	812 189 120,38	1 600 332 690,44
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	812 189 120,38	1 600 332 690,44
Titres de créances négociables	812 189 120,38	1 600 332 690,44
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	54 384 968,00	54 400 804,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	54 384 968,00	54 400 804,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	120 892 068,25	31 931 214,64
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	103 455 727,15	27 470 646,16
Autres opérations	17 436 341,10	4 460 568,48
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	2 672 580 568,43	4 171 577 932,26
Opérations de change à terme de devises	2 358 035 043,03	4 063 203 860,08
Autres	314 545 525,40	108 374 072,18
COMPTES FINANCIERS	96 223 156,78	303 919 012,31
Liquidités	96 223 156,78	303 919 012,31
TOTAL DE L'ACTIF	10 307 361 046,32	14 468 379 697,40

BILAN DE CARMIGNAC PATRIMOINE

PASSIF EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 648 151 657,35	9 603 617 834,99
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	37 207 310,78	29 496 176,86
Report à nouveau (a)	3 772 749,96	4 066 302,55
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	48 214 100,21	619 417 470,89
Résultat de l'exercice (a,b)	15 351 017,46	1 363 696,35
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	7 752 696 835,76	10 257 961 481,64
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	108 780 357,35	31 370 584,88
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	108 780 357,35	31 370 584,88
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	103 458 993,22	27 470 646,16
Autres opérations	5 321 364,13	3 899 938,72
DETTES	2 407 784 235,82	4 140 233 366,80
Opérations de change à terme de devises	2 344 087 522,95	4 059 510 116,70
Autres	63 696 712,87	80 723 250,10
COMPTES FINANCIERS	38 099 617,39	38 814 264,08
Concours bancaires courants	38 099 617,39	38 814 264,08
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	10 307 361 046,32	14 468 379 697,40

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS BILAN DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 0323	368 101 897,40	0,00
NQ USA NASDAQ 0323	424 882 047,32	0,00
EURO STOXX 50 0323	455 714 000,00	0,00
EC EURUSD 0323	2 487 602 483,02	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Options		
DOLLAR US 03/2023 CALL 1.4	320,25	22 580 844,25
Swaps de taux		
PRIB6R/0.0/FIX/5.006	17 442 328,39	0,00
PRIB6R/0.0/FIX/5.006	19 605 199,97	0,00
Credit Default Swaps		
REPU PO 7.5 10-27_20	0,00	39 570 875,82
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
I EURIBOR 3 1223	0,00	3 086 147 200,00
FV CBOT UST 5 0322	0,00	1 680 501 904,42
XEUR FBTP BTP 0322	0,00	103 201 020,00
XEUR FBTP BTP 0323	423 807 720,00	0,00
JAP GOVT 10 0323	1 578 366 448,11	0,00
US 10YR NOTE 0322	0,00	103 714 166,37
US 10YR NOTE 0323	1 243 288 709,30	0,00
XEUR FGBX BUX 0322	0,00	259 251 960,00
US 10Y ULT 0322	0,00	103 788 801,44
DJES BANKS 0322	0,00	117 072 450,00
E-MIN RUS 200 0322	0,00	254 316 795,64
TPX BANKS 0323	154 857 330,33	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Contrats futures		
BD UBCARSTP 0322	0,00	105 550 187,73
BOFA SECURITIES EURO	76 733 366,02	0,00
GDMNTR MERRILL 0323	38 725 565,79	0,00
UBS EUROPE SE 0323	67 592 002,20	0,00
BOFA SECURITIES EURO	15 701 327,24	0,00
Options		
DOLLAR US 01/2023 PUT 1.015	293 652,66	0,00

HORS BILAN DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	30/12/2022	31/12/2021
Swaps de taux		
FIX/12.109/BZDIOV/0.	177,37	0,00
FIX/12.569/BZDIOV/0.	293 248 975,12	0,00
FIX/12.61/BZDIOV/0.0	82 362 461,84	0,00
FIX/5.006/PRIB6R/0.0	37 047 528,36	0,00
FIX/13.48/BZDIOV/0.0	125 874 656,42	0,00
FIX/13.34/BZDIOV/0.0	125 058 209,70	0,00
FIX/8.46/MXIBTI/0.0	23 694 669,63	0,00
FIX/8.47/MXIBTI/0.0	23 694 621,55	0,00
FIX/8.535/MXIBTI/0.0	24 296 992,95	0,00
FIX/8.555/MXIBTI/0.0	24 297 041,03	0,00
FIX/8.54/MXIBTI/0.0	24 296 992,95	0,00
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S38	71 608 000,00	0,00
Contracts for Difference		
CFD OLPX BOFA 1230	0,00	19 245 626,43
CFD JPM KR	0,00	5 154 076,03
CFD JPM FDX	0,00	5 374 763,00
BD JPM TSCO	0,00	2 703 028,32
GS YUM BRANDS 1230	0,00	2 830 560,73
CFD JPM ALK	0,00	2 713 396,59
CFD GOLDMAN HBI	0,00	2 624 166,65
GS ABERCROMBIE & F 1	0,00	2 544 531,81
GS ALBERTSONS COS IN	0,00	2 164 112,22
GS WINGSTOP INC 1230	0,00	2 795 311,99
GS MURPHY USA 1230	0,00	2 795 702,32
PENSKE AUTO GROUP	11 284 516,06	0,00
AUTONATION INC	7 363 962,05	0,00
FORD MOTOR COMPANY	6 076 161,47	0,00
UBS VF CORP 1230	13 604 505,74	0,00
UBS CHIPOTLE 1230	20 188 645,78	0,00
DICK'S SPORTING GOOD INC	15 705 382,50	0,00
BDF KELLOGG CHASDEFX	7 523 771,71	0,00
MSF EXPD USD 1230	14 413 355,90	0,00
PERNOD RICARD	15 411 663,75	0,00
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 740 888,28	245 535,43
Produits sur actions et valeurs assimilées	41 076 455,73	24 287 069,96
Produits sur obligations et valeurs assimilées	123 311 258,44	153 942 756,51
Produits sur titres de créances	5 949 375,98	41 713,32
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	29 261,80	8 248,78
Produits sur instruments financiers à terme	156 060,18	1 745 709,16
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	173 263 300,41	180 271 033,16
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	28 313,81	24 525,63
Charges sur instruments financiers à terme	450 095,04	-305 888,54
Charges sur dettes financières	3 578 355,35	3 995 764,22
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	4 056 764,20	3 714 401,31
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	169 206 536,21	176 556 631,85
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) (*)	151 811 398,07	174 411 007,49
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	17 395 138,14	2 145 624,36
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-2 044 120,68	-420 252,29
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	361 675,72
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	15 351 017,46	1 363 696,35

(*) Les frais de recherche sont inclus dans le poste "Frais de gestion et dotations aux amortissements".

ANNEXES COMPTABLE DE CARMIGNAC PATRIMOINE

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

DÉPÔTS :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

ACTIONS, OBLIGATIONS ET AUTRES VALEURS NÉGOCIÉES SUR UN MARCHÉ RÉGLEMENTÉ OU ASSIMILÉ :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

La crise liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine crée des conditions particulières pour la valorisation des instruments financiers exposés à ces pays. En effet, la société de gestion a été conduite à mettre en place une politique de valorisation particulière pour ces instruments afin de tenir compte :

- de la fermeture de marchés financiers de certains pays,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances sur ces états,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances d'entreprises dont le siège social se situe dans ces pays, ou dont l'activité est significativement exposée ou dépendante de ces pays,
- des mesures exceptionnelles prises dans le cadre des sanctions contre la Russie.

Compte tenu de la nature des titres dans le portefeuille du fonds CARMIGNAC PATIRMOINE, la société de gestion a décidé de maintenir une méthode de valorisation des obligations concernées basée sur des contributions (contributions de prestataires financiers relevées sur Bloomberg). La société de gestion procède à un réexamen régulier de la pertinence de l'utilisation de cette méthode. Ces titres représentent 3,00 % de l'actif net du fonds le 30/12/2022.

Les évaluations ainsi retenues présentent des incertitudes et ne sauraient présenter le même degré de précision que celles provenant de cours issus de cotations sur des marchés réglementés. En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être cédée à brève échéance. La valeur de ces titres peut également dépendre d'éventuels recouvrements à venir.

ACTIONS, OBLIGATIONS ET AUTRES VALEURS NON NÉGOCIÉES SUR UN MARCHÉ RÉGLEMENTÉ OU ASSIMILÉ :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

TITRES DE CRÉANCES NÉGOCIABLES :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC DÉTENUS :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME :

Instrument financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instrument financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les CDS :

Les CDS sont valorisés sur la base de modèles mathématiques à partir des courbes de spread de crédit alimentés sur des bases de données financières.

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

INSTRUMENTS FINANCIERS

LIBELLE	DESCRIPTION
DOLLAR US 03/2023 CALL 1.4	Swaption
XEUR FBTP BTP 0323	Futures étrangers - Marché règlementé
JAP GOVT 10 0323	Futures étrangers - Marché règlementé
US 10YR NOTE 0323	Futures étrangers - Marché règlementé
SP 500 MINI 0323	Futures étrangers - Marché règlementé
NQ USA NASDAQ 0323	Futures étrangers - Marché règlementé
TPX BANKS 0323	Futures étrangers - Marché règlementé
EURO STOXX 50 0323	Futures étrangers - Marché règlementé
EC EURUSD 0323	Futures étrangers - Marché règlementé
BOFA SECURITIES EURO	BASKET - FORWARD SUR PANIER D'ACTIONS
GDMNTR MERRILL 0323	BASKET - FORWARD SUR PANIER D'ACTIONS
UBS EUROPE SE 0323	BASKET - FORWARD SUR PANIER D'ACTIONS
BOFA SECURITIES EURO	BASKET - FORWARD SUR PANIER D'ACTIONS
DOLLAR US 01/2023 PUT 1.015	Options de change
ITRAXX EUR XOVER S38	Swap de taux
FIX/12.109/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/12.569/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/12.61/BZDIOV/0.0	Swap de taux
FIX/5.006/PRIB6R/0.0	Swap de taux
FIX/13.48/BZDIOV/0.0	Swap de taux
FIX/13.34/BZDIOV/0.0	Swap de taux
PRIB6R/0.0/FIX/5.006	Swap de taux
PRIB6R/0.0/FIX/5.006	Swap de taux
FIX/8.46/MXIBTI/0.0	Swap de taux
FIX/8.47/MXIBTI/0.0	Swap de taux
FIX/8.535/MXIBTI/0.0	Swap de taux
FIX/8.555/MXIBTI/0.0	Swap de taux
FIX/8.54/MXIBTI/0.0	Swap de taux
GOLDMAN SACHS	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
CFD UBS AN	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
UBS EUROPE SE	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
UBS VF CORP 1230	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
UBS CHIPOTLE 1230	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
JP MORGAN AG 1230	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
BDF KELLOGG CHASDEFX	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
MSF EXPD USD 1230	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
UBS EUROPE SE	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011443860 - Part B JPY Inc : Taux de frais maximum de 1% TTC

FR0011443852 - Part A JPY Inc : Taux de frais maximum de 1% TTC

FR0011269588 - Part A EUR Y dis : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

FR0011269067 - Part A USD Acc Hdg : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

FR0011269596 - Part A CHF Acc Hdg : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

FR0010306142 - Part E EUR Acc : Taux de frais maximum de 2% TTC

FR0010135103 - Part A EUR Acc : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Des frais de recherche sont provisionnés à chaque VL sur la base d'un budget annuel de 4 616 908€.

Commission de surperformance

La commission de surperformance se fonde sur la comparaison sur l'exercice, entre la performance de chaque part du fonds (sauf pour les parts non hedgées) et l'indicateur de référence du fonds composé à 20% d'€STR capitalisé, pour 40% l'indice mondial MSCI AC WORLD NR (USD) et pour 40% l'indice mondial obligataire ICE BofA Global Government. Concernant les parts non hedgées, la commission de surperformance est calculée sur la base de la performance de la part, comparée à la performance de l'indicateur de référence converti dans la devise de la part.

Dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée, une provision quotidienne de 20% maximum de cette surperformance est constituée. En cas de sous-performance, par rapport à cet indice, une reprise quotidienne de provision est effectuée à hauteur de 20% maximum de cette sous-performance à concurrence des dotations constituées depuis le début de l'année. Le taux effectif de la commission de surperformance est de 20% pour les parts A, B et E à l'exception des parts A JPY et B JPY pour lesquelles le taux effectif est de 10%. Toute sous-performance de la part par rapport à l'Indicateur de référence au cours de la période de référence de 5 ans ou depuis le lancement de la part (la période la plus courte étant retenue) est compensée avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible. Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance. La performance du fonds est représentée par la valeur de ses actifs bruts, nette de tous frais, avant provision de la commission de surperformance et en tenant compte des souscriptions et des rachats. La commission de surperformance pourrait également être due si la part a surperformé l'indice de référence mais a affiché une performance négative. Si le fonds est éligible à la provision d'une commission de surperformance, alors :

- En cas de souscriptions, un mécanisme de neutralisation de l'«effet volume» de ces parts souscrites dans le calcul de la commission de surperformance est appliqué. Il consiste à retirer systématiquement de la provision quotidienne la quote-part de la commission de surperformance effectivement provisionnée induite par ces nouvelles parts souscrites ;
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées est acquise à la société de gestion selon le principe de « cristallisation ».

La totalité de la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de l'exercice.

Affectation des sommes distribuables

DÉFINITION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Les sommes distribuables sont constituées par :

LE RÉSULTAT :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

LES PLUS ET MOINS-VALUES :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

MODALITÉS D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part A CHF Acc Hdg	Capitalisation	Capitalisation
Part A EUR Acc	Capitalisation	Capitalisation
Part A EUR Y dis	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Part A JPY Inc	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Part A USD Acc Hdg	Capitalisation	Capitalisation
Part B JPY Inc	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Part E EUR Acc	Capitalisation	Capitalisation

EVOLUTION DE L'ACTIF NET DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	10 257 961 481,64	11 289 928 665,02
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	912 048 247,95	1 989 913 119,09
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 474 390 023,15	-2 942 406 059,99
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	435 370 895,88	1 652 227 606,81
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 053 386 523,36	-285 293 094,82
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 068 044 021,79	1 196 400 769,27
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 658 407 515,79	-1 752 752 209,58
Frais de transactions	-42 637 040,47	-58 175 494,26
Différences de change	335 466 242,85	297 507 507,32
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 126 533 245,91	-1 159 423 198,32
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-268 818 886,05</i>	<i>857 714 359,86</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-857 714 359,86</i>	<i>-2 017 137 558,18</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	82 132 385,66	28 249 922,46
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>93 877 042,27</i>	<i>11 744 656,61</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-11 744 656,61</i>	<i>16 505 265,85</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-68 492,82	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	17 395 138,14	2 145 624,36
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-299 099,85	-361 675,72
Autres éléments	363,20 (*)	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	7 752 696 835,76	10 257 961 481,64

(*) 30/12/2022 : Résultat de fusion suite absorption du fond ERES au 30/05/22.

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 423 835 517,43	31,26
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 653 746,04	0,03
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	477 788 344,52	6,17
Mortgages négociés sur un marché réglementé ou assimilé	449 642 721,41	5,80
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	3 353 920 329,40	43,26
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	812 189 120,38	10,48
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	812 189 120,38	10,48
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	1 248 697 944,72	16,11
Change	2 487 602 803,27	32,08
Taux	37 047 528,36	0,48
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	3 773 348 276,35	48,67
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	465 181 556,54	6,00
Change	293 652,66	0,00
Crédit	71 608 000,00	0,93
Taux	4 029 335 204,33	51,97
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	4 566 418 413,53	58,90

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 444 006 319,06	31,52	0,00	0,00	444 181 449,53	5,73	465 732 560,81	6,01
Titres de créances	812 189 120,38	10,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 223 156,78	1,24
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 099 617,39	0,49
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	37 047 528,36	0,48	0,00	0,00
Autres opérations	4 029 335 204,33	51,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN DE CARMIGNAC PATRIMOINE(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	87 505 816,39	1,13	45 428 014,41	0,59	541 892 525,37	6,99	884 874 574,58	11,41	1 794 219 398,65	23,14
Titres de créances	337 325 138,21	4,35	474 863 982,17	6,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	96 223 156,78	1,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	38 099 617,39	0,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 047 528,36	0,48	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	626 544 480,45	8,08	37 047 528,36	0,48	3 365 743 195,52	43,41

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	Devise 1 JPY		Devise 2 USD		Devise 3 BRL		Devise N AUTRE(S)	
	Montant		Montant		Montant		Montant	
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	2 007 806 283,04	25,90	0,00	0,00	470 227 269,02	6,07
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	1 149 663 692,72	14,83	0,00	0,00	20 662 432,85	0,27
Titres de créances	0,00	0,00	268 790 780,69	3,47	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	408 952 936,68	5,27	515 892 061,74	6,65	0,00	0,00	404 390 889,85	5,22
Comptes financiers	1 979 203,17	0,03	25 465 983,93	0,33	172 610,93	0,00	10 268 351,58	0,13
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	165 378,20	0,00	1 422 056 343,70	18,34	0,00	0,00	169 695 684,78	2,19
Comptes financiers	9 991 825,69	0,13	314 945,85	0,00	0,00	0,00	6 208 797,28	0,08
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	3 280 586 427,74	42,32	0,00	0,00	37 047 528,36	0,48
Autres opérations	1 733 223 778,44	22,36	1 461 467 905,74	18,85	626 544 480,45	8,08	157 327 846,47	2,03

CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	760 852 901,29
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	1 597 182 141,74
	Ventes à règlement différé	35 295 075,45
	Souscriptions à recevoir	1 085 322,52
	Dépôts de garantie en espèces	225 278 951,79
	Coupons et dividendes en espèces	3 875 635,52
	Collatéraux	49 010 540,12
TOTAL DES CRÉANCES		2 672 580 568,43
DETTES		
	Vente à terme de devise	1 587 265 170,78
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	756 822 352,17
	Achats à règlement différé	1 558 509,97
	Rachats à payer	23 389 584,58
	Frais de gestion fixe	2 750 858,50
	Frais de gestion variable	18 136 890,01
	Collatéraux	16 523 640,16
	Autres dettes	1 337 229,65
TOTAL DES DETTES		2 407 784 235,82
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		264 796 332,61

NOMBRE DE TITRE EMIS OU RACHETES DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	En parts	En montant
Part A CHF Acc Hdg		
Parts souscrites durant l'exercice	8 234,551	900 134,40
Parts rachetées durant l'exercice	-33 314,699	-3 671 475,40
Solde net des souscriptions/rachats	-25 080,148	-2 771 341,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	156 400,426	
Part A EUR Acc		
Parts souscrites durant l'exercice	1 324 600,267	879 856 006,85
Parts rachetées durant l'exercice	-3 487 428,534	-2 294 220 536,61
Solde net des souscriptions/rachats	-2 162 828,267	-1 414 364 529,76
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 448 099,530	
Part A EUR Y dis		
Parts souscrites durant l'exercice	41 659,996	4 591 264,87
Parts rachetées durant l'exercice	-191 874,749	-20 991 971,26
Solde net des souscriptions/rachats	-150 214,753	-16 400 706,39
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	885 686,264	
Part A JPY Inc		
Parts souscrites durant l'exercice	13 600	1 155 786,38
Parts rachetées durant l'exercice	-64 837	-5 361 178,63
Solde net des souscriptions/rachats	-51 237	-4 205 392,25
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	666 126	
Part A USD Acc Hdg		
Parts souscrites durant l'exercice	14 633,351	1 721 062,33
Parts rachetées durant l'exercice	-78 074,356	-9 348 682,91
Solde net des souscriptions/rachats	-63 441,005	-7 627 620,58
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	244 396,457	
Part B JPY Inc		
Parts souscrites durant l'exercice	9 574	893 994,04
Parts rachetées durant l'exercice	-36 309	-3 397 113,77
Solde net des souscriptions/rachats	-26 735	-2 503 119,73
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	357 752	
Part E EUR Acc		
Parts souscrites durant l'exercice	145 332,657	22 929 999,08
Parts rachetées durant l'exercice	-870 672,264	-137 399 064,57
Solde net des souscriptions/rachats	-725 339,607	-114 469 065,49
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 120 633,069	

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	En montant
Part A CHF Acc Hdg	
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part A EUR Acc	
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part A EUR Y dis	
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part A JPY Inc	
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part A USD Acc Hdg	
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part B JPY Inc	
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part E EUR Acc	
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	30/12/2022
Part A CHF Acc Hdg	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	268 857,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	22 330,92
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,12
Frais de gestion variables acquis	12,63
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-2,94
Part A EUR Acc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	108 760 082,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	16 318 420,76
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,23
Frais de gestion variables acquis	107 442,59
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-1 117,72
Part A EUR Y dis	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 556 584,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	234 723,33
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,23
Frais de gestion variables acquis	1 388,27
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-16,27
Part A JPY Inc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	580 570,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	64 161,41
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,11
Frais de gestion variables acquis	-0,13
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-9,20

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

FRAIS DE GESTION DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	30/12/2022
Part A USD Acc Hdg	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	495 305,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	172 018,46
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,52
Frais de gestion variables acquis	1 940,36
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	-5,29
Part B JPY Inc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	349 656,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	56 885,49
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,16
Frais de gestion variables acquis	106,59
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-5,52
Part E EUR Acc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	17 046 802,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	1 151 084,77
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,14
Frais de gestion variables acquis	4 825,49
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-133,30

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

Le fonds a pris en charge des honoraires juridiques dans le cadre d'une procédure de récupération de retenues à la source. Ces honoraires représentent 24 000€ au titre de l'exercice. Ils ne sont pas compris dans le frais de gestion présentés dans l'annexe.

ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES DE CARMIGNAC PATRIMOINE

Garanties reçues par l'OPC

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés

Néant.

VALEURS BOURSIERES DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS BOURSIERES DES TITRES CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	30/12/2022
Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instrument financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILLE DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			54 384 968,00
	FR0010149161	CARMIGNAC COURT TERME CCT - A EUR ACC EUR	54 384 968,00
Instrument financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			54 384 968,00

ACOMPTES SUR RESULTAT VERSES AU TITRE DE L'EXERCICE DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaires
Acomptes	19/04/2022	A JPY Inc	101 526,61	0,144	0,00	0,00
Acomptes	18/10/2022	A JPY Inc	92 791,21	0,136	19 079,03	0,028
Acomptes	19/04/2022	B JPY Inc	54 727,31	0,144	0,00	0,00
Acomptes	18/10/2022	B JPY Inc	50 054,72	0,136	12 129,71	0,033
Total acomptes			299 099,85	0,56	31 208,74	0,061

TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFERENTE AU RESULTAT DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	3 772 749,96	4 066 302,55
Résultat	15 351 017,46	1 363 696,35
Total	19 123 767,42	5 429 998,90

	30/12/2022	31/12/2021
Part A CHF Acc Hdg		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	59 843,14	12 735,11
Total	59 843,14	12 735,11

	30/12/2022	31/12/2021
Part A EUR Acc		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	15 682 522,24	5 525 991,98
Total	15 682 522,24	5 525 991,98

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFERENTE AU RESULTAT DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	30/12/2022	31/12/2021
Part A EUR Y dis		
Affectation		
Distribution	221 421,57	72 513,07
Report à nouveau de l'exercice	6 072,30	4 834,45
Capitalisation	0,00	0,00
Total	227 493,87	77 347,52
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	885 686,264	1 035 901,017
Distribution unitaire	0,25	0,07
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	44 733,14	36 256,53

	30/12/2022	31/12/2021
Part A JPY Inc		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	2 849 118,72	2 754 902,49
Capitalisation	0,00	0,00
Total	2 849 118,72	2 754 902,49

	30/12/2022	31/12/2021
Part A USD Acc Hdg		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-29 576,65	22 970,76
Total	-29 576,65	22 970,76

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFERENTE AU RESULTAT DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	30/12/2022	31/12/2021
Part B JPY Inc		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	1 667 342,12	1 608 835,85
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 667 342,12	1 608 835,85

	30/12/2022	31/12/2021
Part E EUR Acc		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 332 976,02	-4 572 784,81
Total	-1 332 976,02	-4 572 784,81

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFERENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	37 207 310,78	29 496 176,86
Plus et moins-values nettes de l'exercice	48 214 100,21	619 417 470,89
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	85 421 410,99	648 913 647,75

	30/12/2022	31/12/2021
Part A CHF Acc Hdg		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	828 963,59	2 039 843,29
Total	828 963,59	2 039 843,29

	30/12/2022	31/12/2021
Part A EUR Acc		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	43 597 531,38	538 799 260,30
Total	43 597 531,38	538 799 260,30

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFERENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	30/12/2022	31/12/2021
Part A EUR Y dis		
Affectation		
Distribution	1 239 960,77	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	17 340 373,98	21 000 787,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	18 580 334,75	21 000 787,00
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	885 686,264	1 035 901,017
Distribution unitaire	1,40	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
Part A JPY Inc		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	7 866 106,32	13 526 874,83
Capitalisation	0,00	0,00
Total	7 866 106,32	13 526 874,83

	30/12/2022	31/12/2021
Part A USD Acc Hdg		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 375 232,53	5 166 214,38
Total	2 375 232,53	5 166 214,38

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFERENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	30/12/2022	31/12/2021
Part B JPY Inc		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	6 909 001,85	7 191 121,03
Capitalisation	0,00	0,00
Total	6 909 001,85	7 191 121,03

	30/12/2022	31/12/2021
Part E EUR Acc		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	5 264 240,57	61 189 546,92
Total	5 264 240,57	61 189 546,92

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	14 454 828 270,70	11 585 078 944,79	11 289 928 665,02	10 257 961 481,64	7 752 696 835,76
Part A CHF Acc Hdg en CHF					
Actif net en CHF	42 350 518,94	25 197 970,73	24 049 299,77	22 021 661,60	17 118 920,80
Nombre de titres	424 632,386	229 684,890	195 791,665	181 480,574	156 400,426
Valeur liquidative unitaire en CHF	99,73	109,70	122,83	121,34	109,45
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,09	6,27	7,66	11,24	5,30
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,23	0,16	-0,40	0,07	0,38
Part A EUR Acc en EUR					
Actif net	12 441 498 555,41	10 091 092 804,22	9 877 857 506,19	8 952 723 387,96	6 721 315 353,73
Nombre de titres	21 584 662,014	15 836 705,892	13 792 406,205	12 610 927,797	10 448 099,530
Valeur liquidative unitaire	576,40	637,19	716,18	709,91	643,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-17,37	17,61	48,69	42,72	4,17
Capitalisation unitaire sur résultat	1,55	1,03	-2,85	0,43	1,50
Part A EUR Y dis en EUR					
Actif net	231 346 389,59	134 688 243,02	125 670 904,39	124 078 245,87	96 069 266,54
Nombre de titres	2 367 864,736	1 250 799,205	1 040 028,837	1 035 901,017	885 686,264
Valeur liquidative unitaire	97,70	107,68	120,83	119,77	108,46
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,04	0,00	0,00	0,00	1,40
+/- values nettes unitaire non distribuées	2,85	4,84	13,06	20,27	19,57
Distribution unitaire sur résultat	0,27	0,17	0,00	0,07	0,25
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,03	0,00	0,035	0,00 (*)
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	-0,47	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Part A JPY Inc en JPY					
Actif net en JPY	15 415 192 210,00	12 599 001 914,00	10 639 588 784,00	9 121 456 013,00	7 656 437 777,00
Nombre de titres	1 508 908	1 113 090	833 961	717 363	666 126
Valeur liquidative unitaire en JPY	10 216,00	11 318,00	12 757,00	12 715,00	11 493,00
+/- values nettes unitaire non distribuées en EUR	5,03	12,12	15,55	18,85	11,80
Distribution unitaire sur résultat en EUR	0,30	0,32	0,333	0,304	0,28
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,027	0,027	0,028
Report à nouveau unitaire sur résultat en EUR	3,63	3,90	3,58	3,84	4,27
Part A USD Acc Hdg en USD					
Actif net en USD	78 354 790,63	50 564 424,99	49 091 522,46	42 895 218,04	31 292 853,81
Nombre de titres	725 595,396	412 247,234	351 533,190	307 837,462	244 396,457
Valeur liquidative unitaire en USD	107,98	122,65	139,64	139,34	128,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	3,57	8,85	-0,95	16,78	9,71
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,23	0,17	-0,63	0,07	-0,12
Part B JPY Inc en JPY					
Actif net en JPY	8 395 973 089,00	7 207 882 103,00	6 075 556 933,00	5 207 449 814,00	4 734 114 410,00
Nombre de titres	800 603	638 384	461 947	384 487	357 752
Valeur liquidative unitaire en JPY	10 487,00	11 290,00	13 152,00	13 543,00	13 232,00
+/- values nettes unitaire non distribuées en EUR	3,41	5,41	12,48	18,70	19,31
Distribution unitaire sur résultat en EUR	0,30	0,32	0,333	0,304	0,28
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,027	0,029	0,033
Report à nouveau unitaire sur résultat en EUR	3,96	4,22	3,89	4,18	4,66

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES DE CARMIGNAC PATRIMOINE

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Part E EUR Acc en EUR					
Actif net	1 486 008 651,14	1 128 702 555,18	1 091 723 975,85	1 012 767 291,29	800 665 061,45
Nombre de titres	10 412 517,439	7 190 178,847	6 215 506,397	5 845 972,676	5 120 633,069
Valeur liquidative unitaire	142,71	156,97	175,64	173,24	156,36
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-4,29	4,34	11,97	10,46	1,02
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,39	-0,49	-1,42	-0,78	-0,26

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 30 DÉCEMBRE 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
PUMA SE	EUR	1 235 630	70 060 221,00	0,90
TOTAL ALLEMAGNE			70 060 221,00	0,90
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	964 040	54 246 530,80	0,70
TOTAL BELGIQUE			54 246 530,80	0,70
CANADA				
AGNICO EAGLE MINES	USD	2 470 316	120 338 935,43	1,55
BARRICK GOLD CORP	USD	6 595 443	106 169 792,21	1,37
TOTAL CANADA			226 508 727,64	2,92
DANEMARK				
NOVO NORDISK AS	DKK	981 173	123 760 702,22	1,60
ORSTED	DKK	444 047	37 696 329,71	0,49
TOTAL DANEMARK			161 457 031,93	2,09
ETATS-UNIS				
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	917 522	55 683 204,44	0,72
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC.	USD	425 449	41 255 298,21	0,54
CENTENE CORP	USD	524 167	40 278 225,04	0,51
CONSTELLATION BRANDS INC	USD	161 923	35 161 073,09	0,46
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	58 295	24 934 802,06	0,33
DANAHER CORP	USD	321 475	79 949 303,82	1,04
DEERE & CO	USD	49 240	19 781 815,32	0,26
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	USD	143 526	21 106 962,47	0,27
ELEVANCE HEALTH INC	USD	199 086	95 689 993,37	1,23
ELI LILLY & CO	USD	276 481	94 774 241,31	1,22
EMERSON ELECTRIC	USD	298 000	26 822 094,17	0,34
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	113 430	33 570 391,00	0,43
HUMANA INC	USD	134 100	64 356 691,50	0,83
INGERSOLL RAND INC	USD	350 910	17 179 711,88	0,22
INTERCONTINENTALEXCHANGE GROUP	USD	813 308	78 179 683,97	1,00
MASTERCARD INC	USD	92 260	30 060 032,61	0,39
MICROSOFT CORP	USD	513 717	115 436 505,92	1,49
NEWMONT CORP	USD	2 292 711	101 397 010,26	1,31
ORACLE CORP COM	USD	1 288 298	98 669 926,00	1,27
O REILLY AUTOMOTIVE	USD	71 401	56 467 168,92	0,73
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	304 406	39 800 246,65	0,51
SCHLUMBERGER LTD	USD	2 525 757	126 518 593,79	1,63
SP GLOBAL	USD	326 284	102 399 215,70	1,32
STRYKER CORP	USD	317 083	72 638 671,98	0,93
TMOBILE US INC	USD	388 179	50 920 646,52	0,66
TOTAL ETATS-UNIS			1 523 031 510,00	19,64

INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 30 DÉCEMBRE 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	56 858	7 527 999,20	0,10
ESSILORLUXOTTICA	EUR	467 215	79 052 778,00	1,02
HERMES INTERNATIONAL	EUR	107 908	155 927 060,00	2,02
L'OREAL	EUR	148 830	49 649 688,00	0,64
SAFRAN SA	EUR	544 836	63 702 225,12	0,82
TOTALENERGIES SE	EUR	1 063 418	62 369 465,70	0,80
TOTAL FRANCE			418 229 216,02	5,40
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD ADR	USD	1 480 071	122 163 930,09	1,57
ANTA SPORTS PRODUCTS LIMITED	HKD	4 553 498	55 922 116,89	0,72
JD.COM INC-ADR	USD	1 094 298	57 552 538,52	0,74
KE HOLDINGS INC	USD	2 866 031	37 488 679,09	0,49
TOTAL ILES CAIMANS			273 127 264,59	3,52
JERSEY				
FERGUSON PLC	USD	205 978	24 505 061,29	0,32
GLENCORE XSTRATA	GBP	13 756 208	85 645 864,18	1,10
TOTAL JERSEY			110 150 925,47	1,42
PAYS-BAS				
AIRBUS SE	EUR	1 100 173	122 141 206,46	1,58
NXP SEMICONDUCTO	USD	96 347	14 266 307,25	0,18
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	2 419 374	54 460 108,74	0,70
TOTAL PAYS-BAS			190 867 622,45	2,46
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	406 643	51 414 158,06	0,66
DIAGEO	GBP	1 813 195	74 591 848,41	0,97
TOTAL ROYAUME-UNI			126 006 006,47	1,63
SUISSE				
NESTLE NOM.	CHF	379 683	41 196 249,55	0,53
TOTAL SUISSE			41 196 249,55	0,53
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 194 881 305,92	41,21
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ROYAUME-UNI				
PARATUS ENERGY SERVICES LTD	USD	1 810	2 289 529,16	0,03
TOTAL ROYAUME-UNI			2 289 529,16	0,03
TOTAL Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 289 529,16	0,03
TOTAL Actions et valeurs assimilées			3 197 170 835,08	41,24

INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 30 DÉCEMBRE 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
FRESENIUS SE 1.625% 08-10-27	EUR	2 709 000	2 385 269,86	0,03
TOTAL ALLEMAGNE			2 385 269,86	0,03
AUTRICHE				
RAIFFEISEN BANK INTL AG 6.0% PERP	EUR	21 200 000	17 382 343,60	0,22
TOTAL AUTRICHE			17 382 343,60	0,22
BELGIQUE				
EUROPEAN UNION 0.0% 04-07-31	EUR	30 356 000	23 364 102,52	0,30
TOTAL BELGIQUE			23 364 102,52	0,30
BRESIL				
B3 SA BRASIL BOLSA BALCAO 4.125% 20-09-31	USD	18 696 000	15 031 725,60	0,19
TOTAL BRESIL			15 031 725,60	0,19
COTE D'IVOIRE				
COTE IVOIRE 5.75% 31/12/2032 / MULTI-CPON & SINKABLE	USD	8 803 000	4 682 611,45	0,06
IVORY COAST	EUR	11 104 000	9 288 538,59	0,12
IVORY COAST GOVERNMENT INT BOND 5.25% 22-03-30	EUR	8 906 000	7 921 404,49	0,10
IVORY COAST GOVERNMENT INT BOND 6.625% 22-03-48	EUR	31 653 000	24 042 905,52	0,31
TOTAL COTE D'IVOIRE			45 935 460,05	0,59
DOMINICAINE, REPUBLIQUE				
DOMINICAN REPUBLIC INTL BOND 5.875% 30-01-60	USD	17 762 000	12 679 858,67	0,16
DOMINICAN REPUBLIC INTL BOND 6.0% 19-07-28	USD	13 204 000	12 269 956,44	0,16
TOTAL DOMINICAINE, REPUBLIQUE			24 949 815,11	0,32
EMIRATS ARABES UNIS				
SHELF DRILL 8.25% 15-02-25	USD	21 526 000	18 134 986,88	0,24
TOTAL EMIRATS ARABES UNIS			18 134 986,88	0,24
ESPAGNE				
BANCO SANTANDER SA 5.25% PERP	EUR	5 600 000	5 366 027,33	0,07
BBVA 5.875% PERP	EUR	22 400 000	21 612 571,56	0,28
TOTAL ESPAGNE			26 978 598,89	0,35
ETATS-UNIS				
BOEING 5.705% 01-05-40	USD	16 628 000	15 040 067,33	0,20
CARNIVAL CORPORATION 4.0% 01-08-28	USD	10 321 000	8 055 274,69	0,10
CITADEL FINANCE LLC 3.375% 09-03-26	USD	43 701 000	37 039 591,77	0,48
FIDELITY NATL INFORMATION SCES 0.75% 21-05-23	EUR	3 145 000	3 136 931,14	0,04
HP ENTERPRISE 4.45% 02-10-23	USD	33 600 000	31 642 356,83	0,41
LIBERTY MUTUAL GROUP 3.625% 23-05-59	EUR	19 446 000	17 658 152,07	0,23
MERCADOLIBRE 2.375% 14-01-26	USD	2 878 000	2 453 518,41	0,03
MERCADOLIBRE 3.125% 14-01-31	USD	4 390 000	3 240 558,92	0,04
MURPHY OIL CORPORATION 5.75% 15-08-25	USD	7 457 000	7 086 100,57	0,09
MURPHY OIL CORPORATION 5.875% 01-12-27	USD	18 596 000	16 876 255,72	0,22

INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 30 DÉCEMBRE 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MURPHY OIL CORPORATION 6.375% 15-07-28	USD	19 240 000	18 103 267,09	0,23
UNITED STATES OF AMERICA 0.125% 15-04-25	USD	403 126 000	415 309 562,42	5,36
TOTAL ETATS-UNIS			575 641 636,96	7,43
FRANCE				
ACCOR SA 2.625% PERP	EUR	17 500 000	14 853 398,29	0,19
BNP PAR 6.875% PERP	EUR	21 000 000	21 293 097,86	0,28
BNP PAR 7.75% PERP	USD	10 960 000	10 540 732,43	0,13
BNP PAR 9.25% PERP	USD	16 640 000	16 475 111,51	0,21
BQ POSTALE 3.0% PERP	EUR	4 200 000	3 033 497,92	0,03
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	6 800 000	5 933 441,62	0,08
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-36	EUR	47 396 975	50 422 998,39	0,65
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	19 413 000	18 938 772,77	0,24
JCDECAUX 1.625% 07-02-30	EUR	10 700 000	8 702 971,05	0,11
JCDECAUX 2.625% 24-04-28	EUR	12 700 000	11 551 248,47	0,15
LA POSTE 5.3% 01-12-43	USD	12 000 000	11 036 751,77	0,15
ORPEA 0.375% 17-05-27 CV	EUR	76 899	2 653 746,04	0,03
ORPEA 2.0% 01-04-28	EUR	29 300 000	7 271 234,50	0,09
SG 1.125% 21-04-26 EMTN	EUR	23 700 000	22 229 562,72	0,29
SG 9.375% PERP	USD	16 818 000	16 346 388,19	0,22
TOTALENERGIES SE FR 2.0% PERP	EUR	16 960 000	14 776 508,03	0,19
TOTALENERGIES SE FR 3.25% PERP	EUR	25 381 000	19 585 081,76	0,26
TOTAL FRANCE			255 644 543,32	3,30
GRECE				
ALPHA BANK 4.25% 13-02-30 EMTN	EUR	6 240 000	5 325 628,01	0,07
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 0.75% 18-06-31	EUR	27 308 000	20 289 135,11	0,26
PUBLIC POWER CORPORATION OF GREECE 3.375% 31-07-28	EUR	3 291 000	2 856 962,35	0,04
PUBLIC POWER CORPORATION OF GREECE 3.875% 30-03-26	EUR	37 151 000	35 084 305,35	0,45
TOTAL GRECE			63 556 030,82	0,82
GUERNSEY				
PERSHING SQUARE 1.375% 01-10-27	EUR	21 400 000	17 813 062,45	0,23
PERSHING SQUARE 3.25% 01-10-31	USD	21 400 000	15 304 154,22	0,20
PERSHING SQUARE 3.25% 15-11-30	USD	35 656 000	26 022 242,70	0,34
TOTAL GUERNSEY			59 139 459,37	0,77
HONGRIE				
HUNGARY GOVERNMENT INTL BOND 5.0% 22-02-27	EUR	15 421 000	15 406 433,49	0,20
MAGY OLAJ GAZ 2.625% 28-04-23	EUR	10 491 000	10 648 726,44	0,13
TOTAL HONGRIE			26 055 159,93	0,33
ILES CAIMANS				
BANCO MERCANTILE DEL NORTE SA GRAND 5.875% PERP	USD	17 000 000	14 440 329,89	0,19
BANCO MERCANTILE DEL NORTE SA GRAND 8.375% PERP	USD	22 939 000	21 812 059,90	0,28
TOTAL ILES CAIMANS			36 252 389,79	0,47

INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 30 DÉCEMBRE 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRLANDE				
ADAGIO CLO E3R+1.65% 15-04-34	EUR	10 491 000	9 874 212,78	0,13
ADAGIO CLO E3R+2.4% 15-04-34	EUR	8 743 000	8 171 385,87	0,11
ADAGIO CLO E3R+3.45% 15-04-34	EUR	6 994 000	6 211 621,55	0,08
ARBOUR CLO V DAC E3R+1.4% 15-09-31	EUR	2 700 000	2 556 398,94	0,03
AURIUM CLO VI DAC E3R+1.55% 22-05-34	EUR	6 988 000	6 485 231,10	0,08
AURIUM CLO VI DAC E3R+2.2% 22-05-34	EUR	7 425 000	6 842 707,49	0,09
AURIUM CLO VI DAC E3R+3.3% 22-05-34	EUR	7 500 000	6 503 625,75	0,08
AVOCA CLO XII DAC E3R+1.5% 15-04-34	EUR	9 606 000	8 928 492,34	0,12
AVOCA CLO XII DAC E3R+3.2% 15-04-34	EUR	4 803 000	4 251 329,82	0,05
BAIN CAPITAL EURO CLO 20181 DAC E3R+1.7% 20-04-32	EUR	2 698 000	2 536 154,26	0,03
BAIN CAPITAL EURO CLO 20211 DAC E3R+1.6% 15-07-34	EUR	8 670 000	8 081 563,05	0,11
BAIN CAPITAL EURO CLO 20211 DAC E3R+2.1% 15-07-34	EUR	8 672 000	7 929 330,50	0,10
BAIN CAPITAL EURO CLO 20211 DAC E3R+3.3% 15-07-34	EUR	7 805 000	6 828 444,38	0,09
BAIN CAPITAL EURO CLO 20221 DAC E3R+4.6% 19-10-34	EUR	7 447 000	6 772 217,73	0,08
BLACK DIAMOND CLO 20151 DESIG ACTIV COM E3R+0.65% 03-10-29	EUR	10 547 000	300 998,89	0,01
BLACK DIAMOND CLO 20151 DESIG ACTIV COM E3R+1.15% 03-10-29	EUR	16 366 000	16 106 433,60	0,21
BLACK DIAMOND CLO 20151 DESIG ACTIV COM E3R+1.6% 03-10-29	EUR	5 364 000	5 187 044,32	0,07
BLACKROCK EUROPEAN CLO II DESI E3R+1.65% 15-04-34	EUR	8 471 000	8 035 250,63	0,10
BLACKROCK EUROPEAN CLO II DESI E3R+2.35% 15-04-34	EUR	3 292 000	3 069 881,96	0,04
BLACKROCK EUROPEAN CLO II DESI E3R+3.5% 15-04-34	EUR	1 223 000	1 083 536,78	0,01
BLACKROCK EUROPEAN CLO IV DAC E3R+0.85% 15-07-30	EUR	9 869 000	9 688 397,37	0,13
CADOGAN SQUARE CLO X DAC 1.95% 25-10-30	EUR	12 413 000	10 930 689,61	0,14
FAIR OAKS LOAN FUNDING I DAC E3R+1.65% 15-04-34	EUR	6 988 000	6 600 202,10	0,09
FAIR OAKS LOAN FUNDING I DAC E3R+2.4% 15-04-34	EUR	8 735 000	8 187 434,88	0,10
FAIR OAKS LOAN FUNDING I DAC E3R+3.4% 15-04-34	EUR	6 988 000	6 174 237,15	0,07
GLG EURO CLO IV DAC E3R+0.7% 15-05-31	EUR	11 800 000	11 545 288,53	0,15
GLG EURO CLO IV DAC E3R+1.05% 15-05-31	EUR	5 400 000	5 103 614,22	0,06
GLG EURO CLO IV DAC E3R+1.6% 15-05-31	EUR	4 500 000	4 186 279,15	0,06
HARVEST CLO XV E3R+1.8% 22-11-30	EUR	2 500 000	2 343 442,50	0,03
HARVT VIII E3R+1.15% 15-01-31	EUR	4 100 000	3 893 136,69	0,05
HARVT VIII E3R+1.65% 15-01-31	EUR	2 200 000	2 039 452,73	0,03
INVESCO EURO CLO E3R+1.65% 15-07-34	EUR	8 672 000	8 152 077,76	0,10
INVESCO EURO CLO E3R+2.15% 15-07-34	EUR	8 672 000	8 021 637,29	0,10
INVESCO EURO CLO E3R+3.05% 15-07-34	EUR	5 637 000	4 828 802,45	0,06
MADISON PARK EURO FUNDING XVI DAC E3R+1.6% 25-05-34	EUR	5 036 500	4 685 587,57	0,06
MADISON PARK EURO FUNDING XVI DAC E3R+2.15% 25-05-34	EUR	8 672 500	8 059 405,42	0,11
MADISON PARK EURO FUNDING XVI DAC E3R+3.2% 25-05-34	EUR	4 960 000	4 363 438,98	0,06
MADISON PARK EURO FUNDING XVII E3R+1.65% 27-07-34	EUR	6 894 000	6 452 190,73	0,09
MADISON PARK EURO FUNDING XVII E3R+2.15% 27-07-34	EUR	6 102 000	5 636 032,30	0,08
MADISON PARK EURO FUNDING XVII E3R+3.1% 27-07-34	EUR	6 678 000	5 819 635,48	0,08

INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 30 DÉCEMBRE 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MONTMARTRE EURO CLO 20202 DAC E3R+1.7% 15-07-34	EUR	8 211 000	7 715 042,46	0,10
MONTMARTRE EURO CLO 20202 DAC E3R+2.1% 15-07-34	EUR	8 211 000	7 452 245,03	0,10
MONTMARTRE EURO CLO 20202 DAC E3R+3.1% 15-07-34	EUR	8 211 000	7 165 686,60	0,09
OCP EURO CLO 20193 DAC E3R+2.3% 20-04-33	EUR	2 710 000	2 528 485,28	0,03
OCP EURO CLO 20193 DAC E3R+3.3% 20-04-33	EUR	2 360 000	2 131 624,29	0,03
PENTA CLO 6 DAC E3R+1.7% 25-07-34	EUR	8 642 000	8 150 525,43	0,11
PENTA CLO 6 DAC E3R+2.3% 25-07-34	EUR	6 050 000	5 665 336,77	0,08
PENTA CLO 6 DAC E3R+3.3% 25-07-34	EUR	8 642 000	7 516 434,33	0,10
PHOSAGRO BOND FUNDING DAC 2.6% 16-09-28	USD	16 352 000	11 117 255,54	0,14
PROVIDUS CLO IV DAC E3R+1.63% 20-04-34	EUR	8 741 000	8 183 168,32	0,10
PROVIDUS CLO IV DAC E3R+2.2% 20-04-34	EUR	6 556 000	6 078 321,75	0,08
PROVIDUS CLO IV DAC E3R+3.25% 20-04-34	EUR	7 255 000	6 494 081,57	0,08
PURPLE FINANCE CLO 1 E3R+0.8% 25-01-31	EUR	5 452 000	5 203 166,74	0,07
PURPLE FINANCE CLO 1 E3R+1.3% 25-01-31	EUR	6 633 000	6 373 447,76	0,08
PURPLE FINANCE CLO 1 E3R+1.75% 25-01-31	EUR	4 089 000	3 842 881,68	0,05
ST PAULS CLO III R DAC E3R+1.15% 15-01-32	EUR	11 321 000	10 579 173,74	0,13
ST PAULS CLO III R DAC E3R+1.6% 15-01-32	EUR	7 943 000	7 403 464,84	0,09
ST PAULS CLO S8X B2 FIX 17-01-30	EUR	7 470 000	6 586 365,98	0,09
TORO EUROPEAN CLO 2 E3R+1.85% 25-07-34	EUR	4 062 000	3 838 001,01	0,05
TORO EUROPEAN CLO 2 E3R+2.45% 25-07-34	EUR	4 062 000	3 771 831,71	0,05
VOYA EURO CLO II DAC E3R+1.67% 15-07-35	EUR	3 885 000	3 626 173,53	0,04
VOYA EURO CLO II DAC E3R+2.15% 15-07-35	EUR	5 611 000	5 261 518,87	0,07
VOYA EURO CLO II DAC E3R+3.2% 15-07-35	EUR	4 748 000	4 148 820,44	0,05
TOTAL IRLANDE			393 299 898,32	5,08
ISRAEL				
MIZRAHI TEFAHOT BANK 3.077% 07-04-31	USD	14 061 000	11 696 368,42	0,15
TOTAL ISRAEL			11 696 368,42	0,15
ITALIE				
ENELIM 8.75% 24/09/2073	USD	4 486 000	4 326 725,46	0,06
ENI 2.0% PERP	EUR	17 788 000	15 083 357,75	0,19
ENI 2.75% PERP	EUR	16 351 000	12 939 709,91	0,17
ENI 3.375% PERP	EUR	43 912 000	36 842 703,37	0,48
FINEBANK BANCA FINE 5.875% PERP	EUR	6 202 000	6 023 434,71	0,07
INTE 5.71% 15-01-26	USD	13 654 000	12 675 244,78	0,16
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	EUR	200 000 000	182 119 195,65	2,35
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-03-23	EUR	87 360 000	87 505 816,39	1,13
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.5% 15-01-26	EUR	294 831 000	295 175 503,61	3,80
ITALY GOVERNMENT INTL BOND 1.25% 17-02-26	USD	56 400 000	46 213 503,24	0,60
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 2.375% PERP	EUR	14 276 000	12 285 389,76	0,15
UNICREDIT 4.875% 20-02-29 EMTN	EUR	42 365 000	43 658 151,00	0,57
UNICREDIT SPA 5.861% 19-06-32	USD	4 843 000	4 007 627,43	0,05
TOTAL ITALIE			758 856 363,06	9,78

INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 30 DÉCEMBRE 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JERSEY				
SARANAC CLO V LTD L3RUSD+1.31% 26-07-29	USD	32 000 000	17 785 711,56	0,23
TOTAL JERSEY			17 785 711,56	0,23
LUXEMBOURG				
B2W DIGITAL LUX SARL 4.375% 20-12-30	USD	6 183 000	3 710 784,07	0,05
GAZPROM 7.288% 16/08/37 *USD	USD	11 448 000	8 681 061,76	0,11
MILlicom INTL CELLULAR 4.5% 27-04-31	USD	3 922 000	3 138 151,23	0,04
MOVIDA EUROPE 5.25% 08-02-31	USD	5 431 000	3 938 337,97	0,05
SBB TREASURY OYJ 0.75% 14-12-28	EUR	51 494 000	33 119 702,83	0,43
SBB TREASURY OYJ 1.125% 26-11-29	EUR	6 669 000	4 272 636,45	0,06
SCULPTOR EUROPEAN CLO VIII DAC E3R+1.6% 17-07-34	EUR	5 117 000	4 779 974,59	0,07
SCULPTOR EUROPEAN CLO VIII DAC E3R+2.1% 17-07-34	EUR	7 805 000	7 160 239,62	0,09
SCULPTOR EUROPEAN CLO VIII DAC E3R+3.1% 17-07-34	EUR	6 071 000	5 327 832,09	0,06
TOTAL LUXEMBOURG			74 128 720,61	0,96
MEXIQUE				
PEMEX PETROLEOS MEXICAN 3.75% 16/04/2026	EUR	45 310 000	41 208 892,59	0,53
PETROLEOS MEXICANOS 2.75% 21/04/27 EMTN	EUR	15 697 000	12 653 242,04	0,16
PETROLEOS MEXICANOS 4.75% 26-02-29	EUR	28 966 000	23 912 522,20	0,31
PETROLEOS MEXICANOS 4.875% 21-02-28	EUR	77 566 000	66 904 590,49	0,86
PETROLEOS MEXICANOS 7.69% 23-01-50	USD	37 518 000	25 624 830,13	0,33
PETROLEOS MEXICANOS FIX 28-01-60	USD	27 660 000	17 253 998,58	0,23
SEAMEX 12.0% 31-08-24	USD	515 302,3	518 828,91	0,00
TOTAL MEXIQUE			188 076 904,94	2,42
NORVEGE				
ADEVINTA A 3.0% 15-11-27	EUR	2 481 000	2 211 947,96	0,03
AKER BP A 4.0% 15-01-31	USD	3 035 000	2 559 582,69	0,03
VAR ENERGI A 8.0% 15-11-32	USD	24 558 000	24 106 456,48	0,31
TOTAL NORVEGE			28 877 987,13	0,37
PAYS-BAS				
ALME LOAN FUNDING IV BV E3R+1.2% 15-01-32	EUR	13 636 000	12 926 202,11	0,16
ASR NEDERLAND NV 7.0% 07-12-43	EUR	8 818 000	8 873 551,59	0,12
BARINGS EURO CLO 20181 E3R+1.0% 15-04-31	EUR	5 000 000	4 752 185,17	0,06
BARINGS EURO CLO 20181 E3R+1.5% 15-04-31	EUR	2 950 000	2 784 820,26	0,04
CAIRN CLO E3R+2.25% 20-10-33	EUR	6 557 000	6 164 948,01	0,08
CAIRN CLO E3R+3.4% 20-10-33	EUR	6 557 000	5 778 165,22	0,07
NE PROPERTY BV 1.875% 09-10-26	EUR	19 111 000	16 161 939,70	0,21
NEW EUROPE PROPERTY COOPERATIF 1.75% 23-11-24	EUR	4 496 000	4 214 756,11	0,05
PROSUS NV 1.539% 03-08-28 EMTN	EUR	33 433 000	27 332 853,29	0,35
PROSUS NV 1.985% 13-07-33	EUR	2 587 000	1 775 827,37	0,02
PROSUS NV 2.031% 03-08-32 EMTN	EUR	27 075 000	19 467 426,07	0,25

INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 30 DÉCEMBRE 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PROSUS NV 3.832% 08-02-51	USD	25 128 000	14 961 065,09	0,20
PROSUS NV 4.027% 03-08-50	USD	11 317 000	6 979 364,54	0,09
PROSUS NV 4.987% 19-01-52	USD	8 480 000	5 940 455,41	0,08
REPSOL INTL FINANCE BV 3.75% PERP	EUR	8 475 000	8 059 635,03	0,11
REPSOL INTL FINANCE BV 4.247% PERP	EUR	7 627 000	6 846 805,12	0,08
TEVA PHAR FIN 1.625% 15-10-28	EUR	10 517 000	7 893 130,96	0,11
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 3.75% 09-05-27	EUR	17 734 000	15 492 245,06	0,20
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 6.0% 31-01-25	EUR	11 457 000	11 610 523,80	0,15
TEVA PHARMACEUTICAL INDUSTRIES 4.375% 09-05-30	EUR	9 578 000	8 012 835,08	0,10
THERMO FISHER SCIENTIFIC FINANCE I BV 0.0% 18-11-25	EUR	3 994 000	3 616 866,55	0,05
TOTAL PAYS-BAS			199 645 601,54	2,58
PORTUGAL				
BCP 3.871% 27-03-30 EMTN	EUR	7 300 000	5 999 011,90	0,08
TOTAL PORTUGAL			5 999 011,90	0,08
ROUMANIE				
GLOBALWORTH REAL ESTATE INVESTMENTS 2.95% 29-07-26	EUR	2 632 000	2 124 365,80	0,03
GLOBALWORTH REAL ESTATE INVESTMENTS 3.0% 29-03-25	EUR	12 337 000	11 109 205,71	0,14
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 4.625% 03-04-49	EUR	69 749 000	53 069 983,74	0,69
ROU 3.875% 29-10-35 EMTN	EUR	22 561 000	16 833 706,26	0,21
TOTAL ROUMANIE			83 137 261,51	1,07
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS 8.0% PERP	USD	19 208 000	17 621 506,49	0,23
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	9 127 000	8 570 919,40	0,11
CARNIVAL 1.0% 28-10-29	EUR	5 993 000	2 506 695,80	0,03
INFORMA 2.125% 06-10-25 EMTN	EUR	12 171 000	11 626 609,51	0,15
NATWEST GROUP 7.416% 06-06-33	GBP	6 300 000	7 204 932,18	0,09
ROYAL BK SCOTLAND GROUP 5.125% PERP	GBP	14 170 000	13 457 500,67	0,18
SCC POWER 4.0% 17-05-32	USD	4 350 702	139 524,25	0,00
SCC POWER 8.0% 31-12-28	USD	8 032 066	2 608 923,04	0,03
SEADRILL NEW FINANCE AUTRE V+0.0% 15-07-26	USD	13 587 272	12 055 783,71	0,15
VODAFONE GROUP 3.0% 27-08-80	EUR	21 200 000	17 182 022,08	0,23
VODAFONE GROUP 6.25% 03-10-78	USD	50 492 000	46 170 906,70	0,60
TOTAL ROYAUME-UNI			139 145 323,83	1,80
RUSSIE				
GAZPROM 1.5% 17-02-27	EUR	69 079 000	49 160 248,22	0,63
GAZPROM 1.85% 17-11-28	EUR	39 550 000	26 413 104,11	0,34
GAZPROM 2.95% 15-04-25	EUR	32 972 000	23 969 944,15	0,31
GAZPROM 3.0% 29-06-27	USD	58 037 000	38 008 066,86	0,49
GAZPROM 3.25% 25-02-30	USD	58 049 000	38 392 125,65	0,49
RUSSIAN FOREIGN BOND EUROBOOND 1.85% 20-11-32	EUR	61 600 000	25 174 101,57	0,33
TOTAL RUSSIE			201 117 590,56	2,59

INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 30 DÉCEMBRE 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SINGAPOUR				
VENA ENERGY CAPITAL PTE 3.133% 26-02-25	USD	18 002 000	15 756 367,99	0,20
TOTAL SINGAPOUR			15 756 367,99	0,20
SUEDE				
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 1.0% 12-08-27	EUR	7 230 000	5 084 679,74	0,06
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 1.125% 04-09-26	EUR	3 453 000	2 587 969,81	0,03
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.624% PERP	EUR	18 683 000	7 736 013,76	0,10
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.625% PERP	EUR	9 224 000	3 862 510,83	0,05
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.875% PERP	EUR	35 066 000	14 932 971,39	0,20
TOTAL SUEDE			34 204 145,53	0,44
UKRAINE				
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 4.375% 27-01-32	EUR	41 437 000	7 689 878,46	0,10
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 7.253% 15-03-35	USD	13 559 000	2 459 105,21	0,03
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 7.375% 25-09-34	USD	8 802 000	1 592 566,13	0,02
TOTAL UKRAINE			11 741 549,80	0,15
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 353 920 329,40	43,26
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			3 353 920 329,40	43,26
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ESPAGNE				
SPAI LETR DEL TESO ZCP 07-07-23	EUR	68 000 000	67 151 702,39	0,87
SPAI LETR DEL TESO ZCP 09-06-23	EUR	160 908 000	159 279 105,68	2,05
SPAI LETR DEL TESO ZCP 12-05-23	EUR	89 226 000	88 538 088,56	1,14
TOTAL ESPAGNE			314 968 896,63	4,06
ETATS-UNIS				
UNIT STAT TREA BIL ZCP 09-03-23	USD	200 000 000	185 938 262,93	2,40
UNIT STAT TREA BIL ZCP 23-03-23	USD	89 272 000	82 852 517,76	1,07
TOTAL ETATS-UNIS			268 790 780,69	3,47
GRECE				
HELLENIC TBILL ZCP 10-03-23	EUR	68 791 000	68 534 357,52	0,89
TOTAL GRECE			68 534 357,52	0,89
ITALIE				
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 28-04-23	EUR	76 431 000	75 896 143,01	0,98
ITALY BUONI TES BOT ZCP 140423	EUR	84 518 000	83 998 942,53	1,08
TOTAL ITALIE			159 895 085,54	2,06
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			812 189 120,38	10,48
TOTAL Titres de créances			812 189 120,38	10,48
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				

INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 30 DÉCEMBRE 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
CARMIGNAC COURT TERME CCT - A EUR ACC EUR	EUR	14 800	54 384 968,00	0,70
TOTAL FRANCE			54 384 968,00	0,70
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			54 384 968,00	0,70
TOTAL Organismes de placement collectif			54 384 968,00	0,70
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EC EURUSD 0323	USD	19 750	14 708 568,46	0,19
EURO STOXX 50 0323	EUR	-12 040	17 458 000,00	0,23
JAP GOVT 10 0323	JPY	-1 528	21 755 605,43	0,28
NQ USA NASDAQ 0323	USD	-2 057	32 342 801,66	0,41
SP 500 MINI 0323	USD	-2 035	16 053 580,17	0,21
TPX BANKS 0323	JPY	11 258	1 137 171,43	0,01
US 10YR NOTE 0323	USD	11 816	-824 970,51	-0,01
XEUR FBTP BTP 0323	EUR	3 891	-10 372 351,22	-0,13
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			92 258 405,42	1,19
Engagements à terme fermes sur marché de gré à gré				
BOFA SECURITIES EURO	USD	16 873	-75 183,09	0,00
BOFA SECURITIES EURO	EUR	-903 458	3 102 236,02	0,04
GDMNTR MERRILL 0323	USD	41 620	-603 756,76	-0,01
UBS EUROPE SE 0323	USD	741 792	-794 373,96	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché de gré à gré			1 628 922,21	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes			93 887 327,63	1,21
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché de gré à gré				
DOLLAR US 01/2023 PUT 1.015	EUR	20 500 000	6 539,50	0,00
DOLLAR US 03/2023 CALL 1.4	EUR	52 500 000	36,75	0,00
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché de gré à gré			6 576,25	0,00
TOTAL Engagements à terme conditionnels			6 576,25	0,00
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
FIX/12.109/BZDIOV/0.	BRL	999,46	-2,44	-0,01
FIX/12.569/BZDIOV/0.	BRL	1 652 399 325	-784 542,02	-0,01
FIX/12.61/BZDIOV/0.0	BRL	464 096 000	-140 759,16	0,00
FIX/13.34/BZDIOV/0.0	BRL	704 678 000	1 545 562,49	0,02
FIX/13.48/BZDIOV/0.0	BRL	709 278 513,97	1 891 654,12	0,02
FIX/5.006/PRI6R/0.0	CZK	894 846 000	-529 179,49	-0,01
FIX/8.46/MXIBTI/0.0	MXN	492 797 000	-474 213,80	0,00
FIX/8.47/MXIBTI/0.0	MXN	492 796 000	-458 418,26	0,00
FIX/8.535/MXIBTI/0.0	MXN	505 324 000	-361 825,08	0,00
FIX/8.54/MXIBTI/0.0	MXN	505 324 000	-353 731,35	-0,01

INVENTAIRE DE CARMIGNAC PATRIMOINE AU 30 DÉCEMBRE 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FIX/8.555/MXIBTI/0.0	MXN	505 325 000	-329 450,80	-0,01
PRIB6R/0.0/FIX/5.006	CZK	421 302 000	249 142,73	0,00
PRIB6R/0.0/FIX/5.006	CZK	473 544 000	280 036,76	0,01
TOTAL Swaps de taux			534 273,70	0,00
Credit Default Swap				
ITRAXX EUR XOVER S38	EUR	71 608 000	827 314,27	0,01
TOTAL Credit Default Swap			827 314,27	0,01
CFD				
AUTONATION INC	USD	-73 245	1 140 695,69	0,02
BDF KELLOGG CHASDEFX	USD	-112 714	256 384,98	0,00
DICK'S SPORTING GOOD INC	USD	-139 343	-415 927,92	-0,01
FORD MOTOR COMPANY	USD	-557 591	1 185 974,77	0,02
MSF EXPD USD 1230	USD	-148 024	957 930,33	0,02
PENSKE AUTO GROUP	USD	-104 789	1 131 102,63	0,01
PERNOD RICARD	EUR	-83 873	114 219,89	0,00
UBS CHIPOTLE 1230	USD	-15 529	3 226 439,66	0,04
UBS VF CORP 1230	USD	-525 875	1 521 070,51	0,02
TOTAL CFD			9 117 890,54	0,12
TOTAL Autres instruments financiers à terme			10 479 478,51	0,13
TOTAL Instrument financier à terme			104 373 382,39	1,34
Appel de marge				
APPEL MARGE B.P.S.S.	JPY	-3 223 721 904	-22 892 776,75	-0,30
APPEL MARGE B.P.S.S.	EUR	-7 086 633,71	-7 086 633,71	-0,09
APPEL MARGE B.P.S.S.	GBP	-0,01	-0,01	0,00
APPEL MARGE B.P.S.S.	USD	-66 470 743,07	-62 282 261,02	-0,80
TOTAL Appel de marge			-92 261 671,49	-1,19
Créances			2 672 580 568,43	34,48
Dettes			-2 407 784 235,82	-31,06
Comptes financiers			58 123 539,39	0,75
Actif net			7 752 696 835,76	100,00

Part A JPY Inc	JPY	666 126	11 493,00
Part B JPY Inc	JPY	357 752	13 232,00
Part A EUR Y dis	EUR	885 686,264	108,46
Part A EUR Acc	EUR	10 448 099,530	643,30
Part E EUR Acc	EUR	5 120 633,069	156,36
Part A CHF Acc Hdg	CHF	156 400,426	109,45
Part A USD Acc Hdg	USD	244 396,457	128,04

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part A EUR Y dis

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	221 421,57	EUR	0,25	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	1 239 960,77	EUR	1,40	EUR
TOTAL	1 461 382,34	EUR	1,65	EUR

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénominateur du Produit: CARMIGNAC PATRIMOINE
Identifiant d'entité juridique: 969500YXGX7FIV0U3F31

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé investissements durables ayant un objectif social : ___%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 10% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Au cours de la période 2022, la proportion minimale d'investissements promouvant des caractéristiques E/S est de 10% et le restera sur la période 2023. Les niveaux minimums d'investissements promouvant des caractéristiques E/S, ayant des objectifs environnementaux et sociaux seront respectivement de 1% et 3% des actifs nets du fonds, une limite qui sera appliquée à partir du 1er janvier 2023.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds applique des approches « *best-in-universe* » (identification des sociétés qui offrent des activités durables) et « *best-effort* » (approche consistant à privilégier les émetteurs démontrant une amélioration ou de bonnes perspectives de leurs pratiques et de leurs performance ESG dans le temps) afin d'investir de manière durable en combinant une stratégie reposant sur quatre piliers : 1) Intégration ESG, 2) Filtrage négatif, 3) filtrage positif, et 4) responsabilité actionnariale pour promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales. Par ailleurs, il contribue positivement à l'environnement grâce à des investissements menant à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique et, de manière partielle, contribue positivement à

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



l'environnement et à la société au travers d'une approche reposant sur les objectifs de développement durable des Nations unies.

Aucun manquement aux caractéristiques environnementales et sociales promues n'a été identifié au cours de l'année.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Ce fonds utilise les indicateurs de durabilité suivants de son approche à quatre piliers pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut :

- 1) Taux de couverture de l'analyse ESG :** L'intégration ESG, au travers de la notation ESG effectuée via la plateforme ESG propriétaire « START » (*System for Tracking and Analysis of a Responsible Trajectory*) de Carmignac est appliquée à au moins 90% des titres. Au 30/12/2022, le taux de couverture de l'analyse ESG était de 99.43% des titres du portefeuille (hors liquidités et produits dérivés).
- 2) Réduction de l'univers d'investissement** (minimum 20% de la portion actions et de la portion obligations d'entreprise du portefeuille) : un filtrage négatif et des exclusions d'activités et de pratiques non durables, reflétées dans les faibles scores ESG de START, MSCI et ISS (« Institutional Shareholder Services ») ESG, sont effectués sur la base des indicateurs suivants : (a) pratiques préjudiciables à la société et à l'environnement, (b) controverses concernant les principes directeurs de l'OCDE et les principes du Pacte mondial des Nations unies, (c) armes controversées, (d) production de charbon thermique, (e) producteurs d'énergie n'ayant pas mis en place d'objectif d'alignement à l'Accord de Paris, (f) entreprises impliquées dans la production de tabac, (g) entreprises impliquées dans le divertissement pour adultes. Au 30/12/2022, l'univers d'investissement du portefeuille est réduit de 21.17% pour la partie action et 21.77% pour la partie obligation du portefeuille.
- 3) Filtrage positif :** au minimum 10% de l'actif net du fonds (c'est-à-dire son actif net, à l'exclusion des liquidités, des produits dérivés utilisés à des fins de couverture, ainsi que des OPC utilisés pour la gestion de la liquidité) est investi en actions de sociétés dont au moins 50% des revenus proviennent de biens et services liés à des activités commerciales qui s'alignent positivement sur au moins l'un des 9 objectifs de développement durable des Nations unies sur 17. Pour de plus amples informations sur ces objectifs de développement durables des Nations unies, veuillez consulter <https://sdgs.un.org/goals>. Au 30/12/2022, 24.7% de l'actif net du fonds était investi en actions de sociétés alignées positivement à l'un des 9 ODD décrits ci-dessus.
- 4) Responsabilité actionnariale :** les engagements environnementaux et sociaux des entreprises conduisant à l'amélioration des politiques de développement durable des entreprises sont mesurés par les indicateurs suivants : (a) niveau d'engagement actif et politiques de vote, (b) nombre d'engagements, (c) taux de vote, et (d) participation aux assemblées d'actionnaires (ou de détenteur d'obligations).

Sur l'année 2022, nous avons effectué des engagements sur 81 sociétés au niveau de Carmignac, et 19 sociétés au niveau de Carmignac Patrimoine. Ainsi, nous avons exercé près de 100% des votes pour les sociétés dans lesquelles nous avons des participations (98.21%).

En outre, concernant le suivi des principales incidences négatives (*principal adverse impacts* – « PAI »), et conformément à l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288, le fonds suit 16 indicateurs environnementaux et sociaux obligatoires, et 2 indicateurs facultatifs pour démontrer l'impact des investissements durables par rapport à ces indicateurs : émissions de gaz à effet de serre (GES), empreinte carbone, intensité de GES des sociétés bénéficiaires des

investissements, exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, part de consommation et de production d'énergie non renouvelable, intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique, activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité, rejets dans l'eau, ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs, utilisation et recyclage de l'eau (choix facultatif), violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé, mixité au sein des organes de gouvernance, exposition à des armes controversées, ratio de rémunération excessif (choix facultatif). Les émetteurs souverains font l'objet d'un suivi des violations de normes sociales de leur intensité de GES.

Veuillez trouver ci-dessous les performances des indicateurs concernant les principales incidences négatives pour l'année 2022, basé sur la moyenne des données à fin de trimestre, pour les portions actions et obligations d'entreprise du portefeuille :

Indicateurs PAI	Sur la base des données communiquées par l'entreprise	Fonds	Couverture
Scope 1 GES	Scope 1 emissions GES	345252,5	58%
Scope 2 GES	Scope 2 emissions GES	59752,5	58%
Scope 3 GES	A partir du 1er Janvier 2023, Scope 3 émissions GES	2762720	58%
Total GES	Total émissions GES	3167727,5	58%
Empreinte carbone	Empreinte carbone	399,07	58%
Niveau d'intensité GES	Intensité GES entreprises	968,4025	58%
Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans les entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	8%	58%
Part de la consommation d'énergie non-renouvelable	Part de la consommation d'énergie non renouvelable des entreprises, provenant de sources d'énergie non renouvelables par comparaison aux sources d'énergies renouvelables, exprimée en pourcentage	68%	58%
Part de la production d'énergie non-renouvelable	Part de la production d'énergie non renouvelable des entreprises, provenant de sources d'énergie non renouvelables par comparaison aux sources d'énergies renouvelables, exprimée en pourcentage	22%	58%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - Total	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - Total	0,345	58%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur A	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur A (Agriculture, sylviculture et pêche)	N/A	58%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur B	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur B (Mines et carrières)	0,89	58%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur C	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur C (Fabrication)	0,2375	58%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur D	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur D (Fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	5,8075	58%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur E	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur E (approvisionnement en eau, assainissement, gestion des déchets et activités d'assainissement)	N/A	58%

Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur F	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur F (Construction)	N/A	58%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur G	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur G (Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles)	0,03	58%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur H	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur H (Transport et stockage)	1,7675	58%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur L	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur L (Activités immobilières)	0,505	58%
Biodiversité	Part des investissements réalisés dans des entreprises dont les sites/opérations sont situés dans des endroits sensibles du point de vue de la biodiversité et dont les activités impactent négativement ces zones	1%	58%
Emissions liées à l'eau	Tonnes d'émissions dans l'eau générées par les entreprises par million d'EUR investi, exprimé en moyenne pondérée	201,57	58%
Déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux générés par les entreprises par million d'EUR investi, exprimé en moyenne pondérée	118,265	58%
Usage d'eau et recyclage	Quantité moyenne d'eau consommée et récupérée par les entreprises (en mètres cubes) par million d'euros de revenus	2982,885	58%
Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour les entreprises multinationales	Part des investissements dans des entreprises qui ont été impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	1%	58%
Absence de processus et de contrôle de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part des investissements dans les entreprises ne disposant pas de politiques pour contrôler le respect des principes de Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, ou de mécanismes de traitement des plaintes en cas de violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	24%	58%
Ecart de rémunération non ajusté entre les sexes	Ecart salarial moyen non ajusté entre les sexes dans les entreprises	85%	58%
Diversité des sexes au sein du conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du conseil d'administration dans les entreprises	33%	58%
Exposition à des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées	0	58%
Taux de rémunération excessif des PDG	Ratio moyen, au sein des entreprises bénéficiaires, entre la rémunération totale annuelle de la personne la mieux rémunérée et la rémunération totale annuelle médiane de l'ensemble des salariés (à l'exclusion de la personne la mieux rémunérée).	90,3	58%

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le fonds investit au minimum 10% de son actif net en actions de sociétés dont au moins 50% des revenus proviennent de biens et services liés à des activités commerciales qui s'alignent positivement sur au moins l'un des 9 objectifs de développement durable (« ODD ») des Nations unies, sur un total de 17, sélectionnés pour ce fonds : (1) Pas de pauvreté, (2) faim « zéro », (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre & assainissement, (7) Énergie propre et abordable, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables (12) Consommation et production responsables.

Une entreprise est considérée comme « alignée » lorsque 50% ou plus de ses revenus proviennent d'activités qui sont réputées contribuer à l'un des neuf ODD susmentionnés. Ces seuils de 50% représentent une intentionnalité significative de l'entreprise au regard de l'activité contributrice et de ses projets de croissance.

Afin de déterminer quelles entreprises sont alignées, la société de gestion a identifié un système de classification des entreprises robuste, et a cartographié 1700 activités commerciales différentes. En outre, la société de gestion utilise le « SDG Compass », une ressource créée par le GRI (« Global Reporting Initiative »), le Pacte mondial des Nations unies et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, afin d'identifier les activités commerciales qui contribuent à chaque ODD. De plus, Carmignac a créé des « thèmes investissables » en fonction des activités commerciales. Sur la base de ces thèmes, la société de gestion filtre chaque activité commerciale dans le système de classification, en alignant les activités commerciales appropriées sur les « thèmes investissables » de Carmignac et en utilisant les cibles ODD pour vérifier leur adéquation. Une fois le seuil de 50% de revenus ou d'investissements atteint pour un émetteur donné, le poids total de la participation est considéré comme aligné.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

L'ensemble des investissements du fonds (pas seulement les investissements durables) sont examinés pour leur conformité aux normes mondiales sur la protection de l'environnement, des droits de l'homme, des normes du travail et de la lutte contre la corruption, par le biais d'un filtrage des controverses. Plus précisément, les investissements sont soumis à un examen des garanties minimales pour s'assurer que leurs activités commerciales sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

En outre, le fonds veille à ce que ces activités ne nuisent pas de manière significative aux objectifs environnementaux.

L'engagement en matière de comportements controversés vise à éliminer la violation par une entreprise des Principes directeurs de l'UNGC et/ou de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et à mettre en place des systèmes de gestion appropriés pour empêcher qu'une telle violation ne se reproduise. Si l'engagement n'aboutit pas, l'entreprise est considérée comme exclue. Les cas d'engagement renforcé sont sélectionnés trimestriellement en fonction de la nécessité d'un suivi. L'accent mis sur l'engagement peut différer entre les différentes expositions d'investissement.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs concernant les incidences négatives sont suivis sur une base trimestrielle. Les incidences négatives sont identifiées selon leur degré de gravité. Après discussion avec l'équipe d'investissement concernée, un plan d'action est établi comprenant un calendrier d'exécution.

Le dialogue avec l'entreprise est généralement le plan d'action privilégié pour influencer l'atténuation des incidences négatives par l'entreprise concernée, auquel cas l'engagement de l'entreprise est inclus dans le plan d'engagement trimestriel de Carmignac, conformément à la politique d'engagement de Carmignac. Un désinvestissement peut être envisagé avec une stratégie de sortie prédéterminée dans les limites de cette politique.

Les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La société de gestion applique un processus de filtrage des controverses relatives aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme pour tous les investissements dans le fonds.

La société de gestion agit conformément aux principes du Pacte mondial des Nations unies (UNG), à la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail et aux lignes directrices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) permettant aux entreprises multinationales d'évaluer les normes qui leurs sont applicables, y compris, sans que cela soit limitatif, les violations des droits de l'homme, le droit du travail et les pratiques standard liées au climat.

Le fonds applique un processus de filtrage des controverses pour tous ses investissements. Les entreprises qui ont commis des controverses importantes contre l'environnement, les droits de l'homme et le droit international du travail, pour citer les principales infractions, sont exclues. Ce processus de filtrage fonde l'identification des controverses sur les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises et sur les principes du Pacte mondial des Nations unies et est communément appelé « filtrage normatif », intégrant un filtrage restrictif contrôlé et mesuré via le système ESG propriétaire de Carmignac « START ». Une notation et une recherche de controverse d'entreprise sont appliquées en utilisant des données extraites d'ISS ESG comme base de données de recherche.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La société de gestion s'est engagée à appliquer les normes techniques de réglementation (dits « RTS ») visées à l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288 qui qualifient 16 indicateurs environnementaux et sociaux obligatoires, et 2 indicateurs facultatifs pour démontrer l'impact des investissements durables par rapport à ces indicateurs : émissions de gaz à effet de serre (GES), empreinte carbone, intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements, exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, part de consommation et de production d'énergie non renouvelable, intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique, activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité, rejets dans l'eau, ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs, utilisation et recyclage de l'eau (choix facultatif), violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé, mixité au sein des organes de gouvernance, exposition à des armes controversées, ratio de rémunération excessif (choix facultatif). Les émetteurs souverains font l'objet d'un suivi des violations de normes sociales de leur intensité de GES.

Dans le cadre de sa stratégie PAI, Carmignac identifie les entreprises qui sous-performent l'indice de référence en termes d'indicateurs PAI. Notre fournisseur de données tiers Impact Cubed nous permet de suivre l'impact de nos fonds pour chaque indicateur PAI.

L'identification d'entreprises sous performant l'indice en termes de PAI nous permet d'engager le dialogue avec les entreprises afin de nous assurer qu'elles s'engagent à réduire leur impact. Nous avons identifié que Ryanair était l'un des principaux contributeurs à la sous-performance de Carmignac Patrimoine pour l'intensité de la consommation d'énergie. En conséquence, nous nous sommes engagés auprès de Ryanair en 2022. Ryanair ayant une forte intensité carbone, il était important de reprendre contact au sujet des engagements en matière de climat, mais aussi de toute autre évolution en matière d'ESG. Ryanair a récemment annoncé son plan d'action pour une émission nette nulle d'ici 2050 qui, après notre discussion, semble très concret. Leurs efforts de décarbonisation seront progressifs mais les plans à court et moyen terme sont conformes à ce que nous attendons.

Nous assurerons le suivi avec Ryanair sur cette PAI spécifique et veillerons à ce que les mesures appropriées soient mises en œuvre.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Veuillez trouver ci-dessous les 15 principaux investissements de 2022 basés sur la moyenne des données à fin de mois, pour les portions actions et obligations du portefeuille :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
HERMES INTERNATIONAL	Consommation discrétionnaire	1.77%	France
UNITED STATES 1.88% 15/11/2051	Obligations d'Etat	1.62%	USA
SCHLUMBERGER	Energie	1.58%	USA
MICROSOFT CORP	Technologie de l'information	1.45%	USA
NOVO NORDISK AS	Santé	1.31%	Danemark
ELI LILLY & CO.	Santé	1.29%	USA
AMAZON.COM INC	Consommation discrétionnaire	1.19%	USA
T-MOBILE US INC	Télécommunication	1.13%	USA
DANAHER CORP	Santé	1.12%	USA
ESSILOR INTL	Consommation discrétionnaire	1.05%	France
PALO ALTO NETWORKS INC	Technologie de l'information	0.99%	USA
INTERCONTINENTAL EXCHANGE	Finance	0.99%	USA
JD.COM INC	Consommation discrétionnaire Industrie	0.97%	Chine
AIRBUS GROUP	Matériaux	0.96%	France
AGNICO EAGLE MINES		0.92%	Canada

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

● **Quelle était la proportion d'investissement liés à la durabilité ?**

Au 30 décembre 2022, 24.7% de l'actif net du fonds étaient consacrés à des investissements durables (alignés avec des objectifs de développement durable).

● **Quelle était l'allocation des actifs ?**

90% au moins des investissements du fonds ont vocation à atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut, conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement. Au 30/12/2022, le taux de couverture de l'analyse ESG était de 99.4% des titres du portefeuille (hors liquidités et produits dérivés).

Proportion minimale d'investissements durables :

Le fonds effectue des investissements durables en ce qu'il investit au moins 10% de son actif net en actions de sociétés dont au moins 50% des revenus proviennent de biens et services liés à des activités commerciales qui s'alignent positivement sur au moins l'un des 9 objectifs de développement durable (« ODD ») des Nations unies, sur un total de 17. En dehors de ce minimum d'investissements durables de 10% de l'actif net, le fonds pourra cibler des entreprises dont moins de 50% des revenus sont alignés sur les ODD des Nations unies, voire dont aucun revenu ne remplit ce critère. Au 30 décembre 2022, 24.7% de l'actif net du fonds étaient consacrés à des investissements durables (alignés avec des objectifs de développement durable).

A partir du 1^{er} janvier 2023, les niveaux minimums d'investissements promouvant des caractéristiques E/S, ayant des objectifs environnementaux et sociaux seront respectivement de 1% et 3% des actifs nets du Fonds. Au 30 décembre 2022, ces proportions étaient respectivement de 8.5% et 16.1% de l'actif net du fondsFonds.

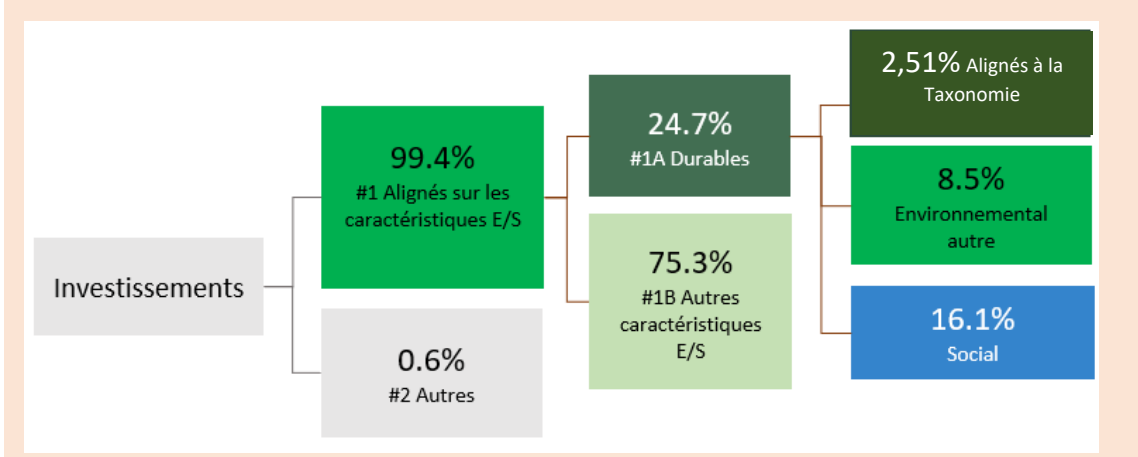
Proportion de #2 Autres investissements :

Lorsque les investissements se situent en dehors de la limite minimale de 90% intégrant les caractéristiques environnementales et sociales, l'analyse ESG peut ne pas avoir été effectuée. Au 30/12/2022, cette proportion est de 0.6% de l'actif net du Fonds.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie #1 Aligné sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durable** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres E/S caractéristiques** couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnemental et social qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Veillez trouver ci-dessous les principaux secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés en 2022, basés sur la moyenne des données à fin de mois, pour la portion actions du portefeuille :

Secteurs économique	% d'actifs
Santé	22.2%
Consommation discrétionnaire	20.4%
Technologie de l'information	13.1%
Matériaux	9.0%
Industrie	7.4%
Consommation non cyclique	7.3%
Télécommunication	6.9%
Finance	6.7%
Energie	5.7%
Équipements et Services liés au Pétrole et au Gaz	4.04%
Gaz et Pétrole intégrés	1.66%
Services aux collectivités	1.3%
Immobilier	0.10%

*Source : Carmignac au 30/12/2022

Veillez trouver ci-dessous les principaux secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés en 2022, basés sur la moyenne des données à fin de mois, pour la portion obligations du portefeuille :

Secteurs économique	% d'actifs
Energie	31.59%
Équipements et Services liés au Pétrole et au Gaz	21.50%
Exploration et Production de Pétrole et de Gaz	5.18%
Gaz et Pétrole intégrés	2.69%
Raffinage et Commercialisation de Pétrole et de Gaz	1.62%
Forage gazier et pétrolier	0.61%
Finance	30.83%
Télécommunication	10.28%
Consommation discrétionnaire	6.59%
Immobilier	6.20%
Santé	5.88%
Industrie	3.60%
Technologie de l'information	2.47%
Matériaux	1.24%
Services aux collectivités	1.14%
Consommation non cyclique	0.17%

*Source : Carmignac au 30/12/2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés à la taxonomie de l'UE ?

Le fonds a un objectif environnemental lié aux Objectifs de Développement Durable et non à la Taxonomie Européenne. Au 30/12/2022, son alignement à la taxonomie de l'UE était de 2,51%.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE1 ?**

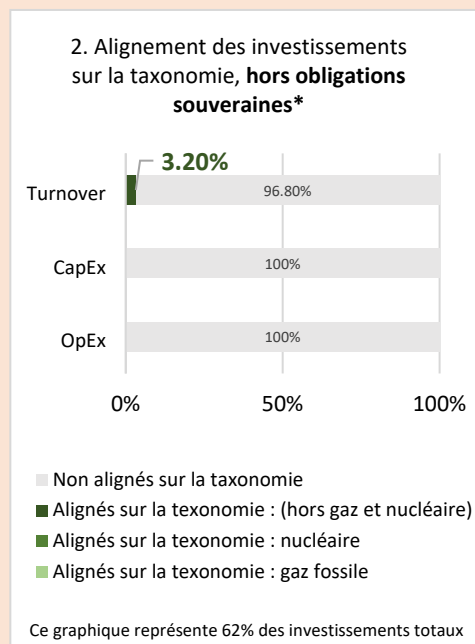
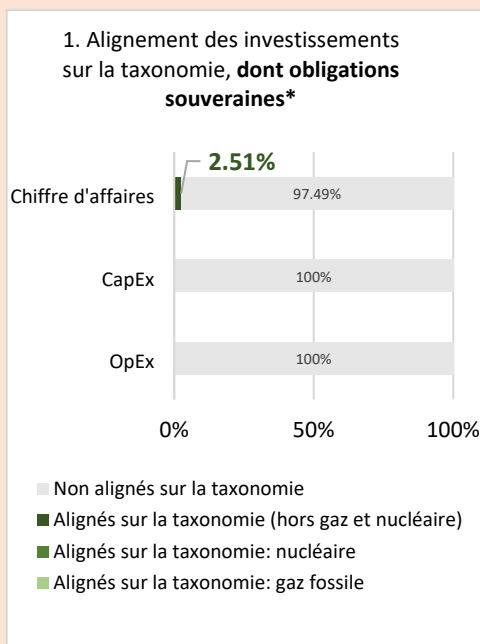
Oui :

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire


Non :

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable.



● **Quelle était la part d'investissement durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

Le niveau d'investissements durables ayant un objectif environnemental mais qui ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE est de 8.5 % de l'actif net.



● **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

Au 30/12/2022, la part d'investissements durables ayant un objectif social était de 16.1 % de l'actif net.



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

La part restante du portefeuille (c'est-à-dire en dehors de la proportion minimale de 90%) peut également promouvoir des caractéristiques environnementales et sociales mais n'est pas systématiquement couverte par l'analyse ESG. Ces actifs peuvent comprendre des instruments dérivés ou des titres ayant fait l'objet d'une introduction en bourse, et dont l'analyse ESG peut être réalisée postérieurement à l'acquisition dudit instrument financier par le fonds. Les liquidités (et instruments équivalents), ainsi que les dérivés (utilisés à des fins de couverture ou d'exposition) sont également inclus sous « #2 Autres ».

L'ensemble des actifs du fonds (hors liquidités et instruments dérivés) appliquent des filtres et des exclusions sectoriels et normatifs négatifs garantissant un minimum des garanties environnementales sociales.

En outre, le processus d'exclusion assurant le respect du principe consistant à ne pas causer de préjudice important l'absence de préjudice significatif, et le suivi des incidences négatives s'appliquant à l'ensemble des actifs du fonds.

Au niveau des émetteurs (actions et obligations d'entreprise), les investissements qui ne sont pas des investissements durables sont examinés pour s'assurer qu'ils respectent les normes mondiales en matière de protection de l'environnement, de droits de l'homme, de normes du travail et de lutte contre la corruption, par le biais d'un filtrage des controverses (approche « basée sur les normes »). Ces investissements sont soumis à un examen des garanties minimales pour s'assurer que leurs activités commerciales sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les actions énumérées ci-dessous ont été menées par Carmignac en 2022 afin de soutenir le processus d'investissement en respectant les caractéristiques environnementales et sociales :

Pilier 1 : Intégration ESG

- Ajout d'indicateurs sociaux supplémentaires (données sur la satisfaction des employés et des consommateurs) dans le processus de notation ESG exclusif de START, informant les analystes des aspects matériels qui peuvent affecter la thèse d'investissement.
- Amélioration de la capacité de suivi des obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité afin de faciliter le suivi et la production de rapports futurs dans le système Global Portfolio Monitoring avec un tableau de bord des gestionnaires de portefeuille sur les positions des fonds.
- Développement des modèles de notation ESG souverains propriétaires (Impact et Global) dans l'interface START améliorant l'efficacité et la base de données ESG accessible aux équipes de gestion.
- Intégration du suivi des principaux impacts négatifs et mise en place d'une politique visant à intégrer ces informations sur les indicateurs environnementaux, sociaux et des droits de l'homme dans la logique d'investissement.
- Transparence accrue et suivi automatisé du processus de réduction de l'univers.
- Ajout dans le système ESG propriétaire de START d'une cartographie de l'alignement sur les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies mesurée en % des revenus pour chaque entreprise où il existe des liens entre les activités commerciales directement liées aux neuf ODD que nous avons choisis et qui sont investissables.
- Suivi hebdomadaire du pourcentage minimum d'investissements durables partagé avec les équipes d'investissement dans le cadre du suivi interne ESG.

Pilier 2 : Exclusions

- Automatisation du processus de révision trimestrielle de la liste afin d'identifier les entreprises qui seraient soumises aux exclusions dures sectorielles ou controversées et au processus de réduction de l'univers, le cas échéant.

Pilier 3 Vote et engagement

- Introduction d'une approche de "vote clé" pour donner la priorité aux entreprises identifiées pour des recommandations de vote plus ciblées et des engagements potentiels liés à la décision de vote, en particulier les votes "Say on climate".
- Développement de bulletins d'information trimestriels sur la gestion responsable afin de montrer publiquement aux clients comment nous encourageons la propriété active.
- Poursuite de notre plan trimestriel d'engagement des entreprises, dont près de 58% étaient liés à des questions thématiques environnementales, sociales ou de gouvernance.

En ce qui concerne plus spécifiquement les engagements, notre responsabilité fiduciaire implique le plein exercice de nos droits d'actionnaires et l'engagement avec les entreprises dans lesquelles nous sommes investis. Le dialogue est maintenu par les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuille et l'équipe ESG. Nous pensons que notre engagement permet de mieux comprendre comment les entreprises gèrent leurs risques extra-financiers et améliorent considérablement leur profil ESG tout en assurant une création de valeur à long terme pour nos clients, la société et l'environnement. Notre engagement peut porter sur l'une des cinq considérations suivantes 1) les risques ESG, 2) un thème ESG, 3) un impact souhaité, 4) un comportement controversé, ou 5) une décision de vote lors d'une assemblée générale. Carmignac peut collaborer avec d'autres actionnaires et détenteurs d'obligations lorsque cela permet d'influencer les actions et la gouvernance des sociétés détenues en portefeuille. Afin de s'assurer que la société identifie, prévoit et gère correctement toute situation de conflit

d'intérêts potentiel ou confirmé, Carmignac a mis en place et maintient des politiques et des directives.

Notre responsabilité fiduciaire implique le plein exercice de nos droits en tant qu'actionnaires et l'engagement avec les sociétés sur lesquelles nous sommes investis. Le dialogue est assuré par les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuille et par l'équipe ESG. Nous pensons que nos engagements conduisent à une meilleure compréhension de la manière dont les entreprises gèrent leurs risques extra-financiers et améliorent sensiblement leur profil ESG tout en offrant une création de valeur à long terme pour nos clients, la société et l'environnement. Nos engagements peuvent être de 5 types : 1) liés à des risques ESG, 2) à une thématique ESG, 3) à un impact recherché, 4) dus à un comportement controversé ou 5) associés à une décision de vote en Assemblée Générale. Carmignac peut collaborer avec d'autres actionnaires et détenteurs d'obligations lorsque cela peut être bénéfique à l'engagement pour influencer les actions et la gouvernance des sociétés détenues en portefeuille. Afin de s'assurer que la société identifie, anticipe et gère correctement toute situation de conflit d'intérêts potentiel ou confirmé, Carmignac a mis en place et tient à jour des politiques et lignes directrices. Pour en savoir plus sur nos politiques d'engagement, veuillez consulter le site internet.

Sur l'année 2022, nous avons effectué des engagements sur 81 sociétés au niveau de Carmignac, et 19 sociétés au niveau de Carmignac Portfolio Patrimoine. A titre d'exemple, nous nous sommes engagés avec plusieurs sociétés notamment Essilor, L'Oreal ou encore TEVA Pharmaceuticals.

Nous dialoguons régulièrement avec TEVA PHARMACEUTICAL depuis 2020, notamment en raison de leur implication dans des controverses à l'échelle du secteur. En octobre 2022, Nous avons discuté de l'accord récent de l'émetteur, au sujet de la crise des opioïdes touchant l'ensemble de l'industrie, s'élevant à plus de 4 milliards de dollars à payer sur une période de 13 ans.

L'accord sur l'affaire des opioïdes a maintenant été conclu, mais d'autres litiges sont toujours en cours. Par conséquent, nous nous attendons à ce que l'émetteur reste impliqué dans des controverses à l'avenir. Nous notons également que ses médicaments à faible coût apportent des avantages sociaux les rendant plus accessibles.

Après notre échange avec l'émetteur, l'analyste ESG a estimé que la note ESG Start de l'émetteur (noté B) restait appropriée; aucun changement n'a donc été apporté. Nous continuons à surveiller les réponses de l'émetteur aux controverses en cours ainsi que notre engagement avec lui en tant qu'investisseur obligataire.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable.

TER au 31 décembre 2022

ISIN	Fonds / Classe	Annualisé
		TER 2022 *
FR0011269596	Carmignac Patrimoine (A CHF ACC HDG)	2.03%
FR0010135103	Carmignac Patrimoine (A EUR ACC)	2.14%
FR0011269588	Carmignac Patrimoine (A EUR YDIS)	2.14%
FR0011443852	Carmignac Patrimoine (A JPY INC)	1.52%
FR0011269067	Carmignac Patrimoine (A USD ACC HDG)	2.44%
FR0011443860	Carmignac Patrimoine (B JPY INC)	1.57%
FR0010306142	Carmignac Patrimoine (E EUR ACC)	2.55%

*frais de performance inclus

Commission de performance

ISIN	Fonds / Classe	Rémunération en fonction de la performance, exprimée en pour cent de la fortune
FR0011269596	Carmignac Patrimoine (A CHF ACC HDG)	0.12%
FR0010135103	Carmignac Patrimoine (A EUR ACC)	0.23%
FR0011269588	Carmignac Patrimoine (A EUR YDIS)	0.23%
FR0011443852	Carmignac Patrimoine (A JPY INC)	0.11%
FR0011269067	Carmignac Patrimoine (A USD ACC HDG)	0.53%
FR0011443860	Carmignac Patrimoine (B JPY INC)	0.16%
FR0010306142	Carmignac Patrimoine (E EUR ACC)	0.14%

Performance

ISIN	Fonds / Classe	Devise	Bénéfices 2020 (%)	Bénéfices 2021 (%)	Bénéfices 2022 (%)
FR0011269596	Carmignac Patrimoine (A CHF ACC HDG)	CHF	11.97%	-1.21%	-9.80%
FR0010135103	Carmignac Patrimoine (A EUR ACC)	EUR	12.40%	-0.88%	-9.38%
FR0011269588	Carmignac Patrimoine (A EUR YDIS)	EUR	12.40%	-0.88%	-9.44%
FR0011443852	Carmignac Patrimoine (A JPY INC)	JPY	13.11%	-0.33%	-9.61%
FR0011269067	Carmignac Patrimoine (A USD ACC HDG)	USD	13.85%	-0.21%	-8.11%
FR0011443860	Carmignac Patrimoine (B JPY INC)	JPY	16.91%	2.97%	-2.30%
FR0010306142	Carmignac Patrimoine (E EUR ACC)	EUR	11.89%	-1.37%	-9.74%

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.



CARMIGNAC GESTION

24, place Vendôme - 75001 Paris

Tél. : (+33) 01 42 86 53 35 - Fax : (+33) 01 42 86 52 10

Société de gestion de portefeuille (agrément AMF n° GP 97-08 du 13/03/1997)

SA au capital de 15 000 000 € - RCS Paris B 349 501 676

www.carmignac.com